Ea Amérique dans cette atmosphère saxonisée et saxonisante, nous le savons maintenant: nous sommes restés catholiques parce que nous sommes restés Français. Après Dieu voilà d'où nous est venu le salut.

Abbé GROULX.

La Survivance

Organe de l'Association Canadienne-Française de l'Alberta

VOLUME XXI — EDMONTON, ALBERTA — MERCREDI 26 OCTOBRE 1949 — No 49

OBSERVATOIRE

Une leçon de Mme Neatby

Certaines personnes présentes, vendredi dernier, aux séances de la Commission royale Massey, ont pu être surprises de voir les délibérations de cet organisme fédéral se dérouler dans les deux langues française et anglaise Mais il n'y a rien de surprenant pour ceux qui connaissent leur histoire et le caractère bilingue de notre pays.

Plus que personne, Madame Neatby savait ce qu'elle faisait lorsqu'elle parlait en français aux membres de notre délégation. Professeur d'histoire à l'Université de la Saskatchewan, intelligence très cultivée, Madame Neatby connait la valeur de notre culture bilingue canadienne. Elle sait que les Français, établis au Canada depuis trois siècles, y ont acquis des droits inaliéanables et qui sont demeurés tels même après la conquête. Elle sait le rôle joué dans l'Ouest par nos découvreurs, nos missionnaires, nos pionniers.

Aussi a-t-elle jugé opportun d'affirmer le fait français en Alberta et le caractère bilingue de notre pays, même en cette province. Elle l'a fait en s'adressant à notre délégation dans un français châtié. Madame Neatby parle notre langue avec une correction parfaite. Son geste n'a pas manqué d'être remarqué par les assistants et de créer une profonde impression sur tous les auditeurs.

* * *

Le français officiel en Alberta

Quoi qu'en disent les esprits étroits et fanatiques, le français est encore officiel en Alberta. Certains journaux font des affirmations fausses lorsqu'ils écrivent, comme nous le lisions dernièrement, que les deux langues sont officielles dans Québec seulement, au Parlement d'Ottawa et dans les cours de justice.

Un point à remarquer: ceux qui font de telles affirmations n'apportent habituellement aucune preuve.

S'ils veulent prouver leur théorie, ils citent d'ordinaire l'article 133 de l'Acte de l'Amérique du nord britannique. Lisons attentivement cet article. On verra qu'il s'applique aux deux langues. Si on veut conclure que cet article rend le français officiel dans Québec seulement, il faut de même conclure que l'anglais n'est officiel que dans Québec.

Nous défions qui que ce soit de nous montrer un seul texte de notre constitution canadienne qui nous dit que l'an-

(suite à la page 8)



Radio-Goffeur

Ecoutez bien, chers auditeurs,
Ici le poste "Radio-Goffeur".
Tout le monde ont des radios;
Pourquoi pas, les animaux?

* * *

J'ai bâti à même mon trou,
Un poste de très bon goût. . .
C'est un appareil merveilleux,
Pas une affaire de quêteux.

* * *

J'ai fini mes trois antennes
Depuis déjà quelques semaines;
Et vous trouverez mon transmetteur,
Porte voisine du Goffeur.

* * *

Pour mon poste j'ai engagé
Tous les meilleurs employés.
C'est tous des gens dégourdis;
Ma secrétaire, c'est Sophronie.

* * *

Vous aurez ce qu'est le meilleur
Au poste de Radio-Goffeur:
Chansons, musique et nouvelles,
Pour contenter ma clientèle.

* * *

On ne parlera pas en japonais,
Ni en nègre ou en portugais.
A mon poste, chers auditeurs,
On parle la langue du Goffeur.

* * *

J'ai des programmes merveilleux
Pour les jeunes et pour les vieux.
Ecoutez donc, ma radio;
Vous verrez comme c'est beau!

Le GOFFEUR



Photo des membres de la Commission royale qui a siégé à Edmonton la semaine dernière. De gauche à droite (assis): Dr A. Surveyer, Hon. Vincent Massey, Dr N. Mackenzie; (debout): R. P. G.-H. Lévesque, Mme Hilda Neatby.

La princesse Elizabeth contre la plaie du divorce

Elle rompt le silence de rigueur dans la famille royale britannique sur les problèmes d'intérêt public

Londres.— La princesse héritière Elisabeth de Grande-Bretagne, vient de briser une tradition de silence de la famille royale britannique dans les débats sur des sujets d'intérêt public en condamnant l'augmentation constante du taux des divorces en son pays. Elle-même épouse et mère, la princesse, qui est âgé de 22 ans, a formulé cette déclaration devant une assemblée de l'union des mères, à Londres. Ses paroles sont les plus énergiques qu'aucun membre de la famille royale ait osé depuis longtemps prononcer sur un problème vital du Royaume-Uni.

"Nous vivons, a-t-elle assuré, en une époque de relâchement général des moeurs, de trop grands indulgence à l'égard de soi-même et de matérialisme croissant. J'oserais même dire que les principes constitutifs de la famille et de la nation sont en danger constant. A voir le mal qui a été fait par le divorce, surtout parmi les enfants, on ne peut douter que ces brisures répétées de foyers soient l'un des pires fléaux de notre âge.

"Vous ne pouvez donc rendre au monde un plus grand service que de lui rappeler que, selon la doctrine chrétienne, l'union de l'homme et de la femme est permanente et ne doit pas être rompue à la légère pour une simple querelle de ménage. L'enfant s'intruit d'abord par l'exemple et l'on ne peut par suite se contenter de voir à ce qu'il fréquente l'église mais encore doit-il mettre le christianisme en pratique dans sa vie privée. Il est vain d'escompter qu'ils feront ce que nous, adultes, sommes trop paresseux ou négligents pour faire nous-mêmes."

La princesse avait étayé ses remarques de statistiques récentes qui montrent que le taux des divorces en Angleterre et au Pays de Galles est maintenant d'un pour huit mariages.

Son audience comprenait 3,600 femmes, toutes mères d'enfants de 10 ans ou moins. L'union des mères comprend 2,000 sections en Grande-Bretagne et s'y consacre au bien de la famille et de l'enfant.

L'assemblée a présenté en même temps à la princesse des cadeaux pour son fils Charles qui célébra son premier anniversaire de naissance le 14 novembre.

Un plébiscite sera tenu en Belgique

Geneve. Le roi Léopold de Belgique a approuvé la tenue d'un plébiscite au cours duquel le peuple belge décidera s'il doit ou non remonter sur le trône. Le monarque exilé en Suisse a promis de renoncer formellement au trône s'il n'obtient pas au moins 55 pour 100 des votes au plébiscite.

Appel en faveur des missions

Vatican. — Son Eminence le cardinal Pietro Fumasoni-Biondi, préfet de la Congrégation pour la propagation de la foi, a lancé un appel spécial aux catholiques du Canada entier pour qu'ils viennent en aide aux missionnaires "en ce grave moment pour le monde des missions".

Dans un message aux catholiques canadiens, qui a été publié dans l'"Osservatore Romano" organe officieux du Vatican, et transmis par la radio vaticane, le cardinal dit que les catholiques doivent comprendre plus que jamais qu'ils sont solidaires avec les jeunes chrétientés des missions, qui ont été soumises à de dures épreuves, ainsi qu'avec les héroïques missionnaires, qui se sacrifient au delà de toute limite dans des pays où l'heure de Dieu pour la renaissance a sonné.

Blé entreposé dans le port de Québec

Montréal. — 500,000 boisseaux de blé seront transportés à Québec, parce que l'on n'a plus de place dans les silos de la métropole. Une autre quantité de Montréal prendra le chemin de St-Jean et d'Halifax.

Aide du Canada

Ottawa. — Le Canada espère que son industrie d'armements se verra confier la tâche de fournir au moins une partie des armes dont ont besoin ses partenaires du pacte de l'Atlantique.

Consistoire le 12 décembre

Cité du Vatican. — L'agence italienne catholique de nouvelles ARI annonce que le pape tiendra un consistoire le 12 décembre, pour désigner les cardinaux légats qui ouvriront les portes saintes des basiliques de Saint-Jean, Saint-Paul et Sainte-Marie-Majeure, au début de 1950, Année sainte.

On avait déjà laissé entendre au Vatican cette semaine que le Souverain Pontife pourrait nommer six nouveaux cardinaux au cours de ce consistoire.

Aide aux pays amis

Washington. — Le Sénat américain a approuvé le bill qui prévoit des crédits d'un milliard trois cents quatorze millions de dollars pour armer les pays amis des Etats-Unis, notamment les signataires du pacte de l'Atlantique.

Mgr Baudoux et nos étudiants

Québec. — "C'est un devoir pour nos jeunes venus étudier dans l'Est de retourner dans l'Ouest pour accomplir leur mission envers leurs compatriotes", déclarait S. Exc. Mgr Maurice Baudoux, évque de Saint-Paul, en Alberta, alors qu'ils rencontrait les étudiants canadiens-français de l'Ouest au Cercle des étudiants de Laval.

L'abbé Adrien Verrette, curé de Plymouth, (N.-H.), nouveau président du comité permanent de la Survivance française en Amérique, accompagnait Mgr Baudoux.

M. Jean de Margerie, président de l'Aide à Laval, souhaita la bienvenue à Mgr Baudoux. Il insista sur le fait que ces étudiants de l'Ouest veulent former une phalange solide pour aller combattre en faveur de leur cause dans leur province respective.

Mgr Maurice Baudoux s'est dit heureux de voir les étudiants de l'Ouest maintenant groupés en association. Il insista sur la nécessité pour ces étudiants de retourner dans l'Ouest, car ce n'est pas sans peine que l'on en voit tant préférer s'établir dans le Québec, où la vie est plus facile.

Les étudiants venus de l'Ouest remportent des succès dans les universités de l'Est et cela démontre que l'enseignement pré-universitaire donné dans l'Ouest répond aux exigences des plus grandes écoles. L'Ouest a aussi besoin d'hommes de profession canadiens-français et s'ils n'ont pas le nombre il leur faut par la qualité rivaliser avec les anglo-canadiens.

Mémorandum des Franco-Albertains à la commission royale Massey

Notre délégation a reçu un accueil des plus sympathiques vendredi dernier

Cinq délégués devant la Commission – L'A.C.F.A., la Société d'Enseignement postscolaire et Radio-Edmonton présentent un mémoire conjoint – Quelques suggestions

Délibérations en français et en anglais

Vendredi dernier, le 21 octobre, les représentants des associations franco-albertaines comparaissaient devant la Commission royale sur les arts, sciences et lettres. Cette Commission, nommée par le gouvernement fédéral et dirigée par l'honorable Vincent Massey, ancien haut-commissaire canadien à Londres, est à faire une enquête publique à travers tout le Canada, en particulier dans le domaine de la radio. Outre l'honorable Massey, la Commission se compose de Mme Dr Hilda Neatby, professeur d'histoire à l'université de la Saskatchewan, le R.P. G.-H. Lévesque, de l'université Laval, le Dr N. Mackenzie, président de l'université de Colombie, le Dr Surveyer, de Montréal.

Un fait qu'il importe de souligner est le caractère parfaitement bilingue de cet organisme fédéral. Sur les cinq membres, deux sont Canadiens français. Tous peuvent parler et comprendre les deux langues officielles. **En fait, les délibérations ont été conduites à** Edmonton dans les deux langues. Cela prouve une fois de plus et hors de tout doute que **le français est officiel partout au pays, même en Alberta.**

Les séances de la Commission se sont tenues à Edmonton dans la salle Recreation" et furent ouvertes au public, comme partout ailleurs. Toutes les organisations intéressées aux questions culturelles étaient invitées à se présenter et à faire valoir leur point de vue.

Nos associations franco-albertaines ont donc jugé opportun de comparaître devant la Commission. La délégation comprenait: le R.P. P.-E. Breton, o.m.i., rédacteur en chef de la Survivance, M. Maurice Lavallée, président de l'Association des Educateurs bilingues de l'Alberta, M. Gareau, gérant intérimaire de Radio-Edmonton, M. P. de Grandpré, directeur commercial du poste CHFA, M. D. Bouvier, de l'Office national du film.

Un mémoire de 20 pages, rédigé dans les deux langues, fut soumis aux Commissaires et servit de base à un échange de vues des plus intéressants. On trouvera le texte complet de ce mémoire dans la présente édition du journal. Au cours des délibérations qui suivirent, plusieurs personnes dans l'auditoire furent agréablement surprises d'entendre commissaires et délégués discuter leurs problèmes en passant facilement d'une langue à l'autre, sans faire la moindre distinction et avec une parfaite aisance. C'est ainsi que Madame Neatby s'adressa aux membres de notre délégation en s'exprimant dans un français impeccable. Il y eut même, dit-on, à un certain moment, une lutte courtoise de bons procédés, où le français et l'anglais s'entremêlaient à chaque phrase. Ces délibérations firent une profonde impression sur le public. Elles affirmaient de façon indéniable les droits du français en Alberta et elles montraient en même temps la supériorité de ceux qui connaissent les deux langues officielles du pays. "S'adressant à l'un de nos membres, une personne de l'auditoire déclarait avec un certain regret: "Je voudrais donc pouvoir parler français, moi aussi, et m'exprimer aussi bien que vous le faites dans les deux langues."

De l'aveu de tous, notre délégation a laissé une profonde impression. Notre mémoire devrait produire d'heureux résultats dans un avenir prochain.

Texte de notre mémorandum

Aux membres de la Commission Royale sur le développement des Arts et Sciences.

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous soumettre le présent mémoire au nom des différentes associations et organisations que je jrésente ici:

L'Association canadienne française de l'Alberta, en ma qualité de chef du secrétariat.

La Société canadienne d'Enseignement postscolaire, section française de l'Alberta dont je suis l'un des directeurs.

Le Poste français CHFA, propriété de la compagnie Radio-Edmonton Limitée dont je suis le secrétaire attitré.

Le présent mémoire comprend quatre parties:

1.— Un aperçu général sur la situation des Canadiens de langue française de l'Alberta.

11.— Une brève étude sur le point de vue culturel du même groupe.

111.— Des considérations sur la radio française en Alberta.

1V— Conclusions.

I

Aperçu général sur la situation des Canadiens français de l'Alberta.

Au dernier recensement fédéral (1941), la population d'origine française en Alberta s'élevait à environ 45,000 personnes, dont la très grande majorité, sont groupées dans la partie nord de la province, depuis Edmonton jusqu'à la Rivière-la-Paix.

Malgré leur nombre relativement restreint, si on le compare au reste de la population ces Canadiens-français, membres d'une des deux races officielles du pays, ont joué dans le passé et continuent à jouer aujourd'hui, un rôle culturel de première importance. En dépit des circonstances défavorables qui nuisent au développement et au progrès de leur culture propre, ils continuent à maintenir et à répandre cette culture, l'une des plus belles qui soit, et qui fut la première à prendre racine en Canada.

A.—Regard sur le passé.—

Il n'entre pas dans le cadre de ce mémoire d'écrire l'histoire de l'Alberta. Si toutefois nous jetons un bref coup d'oeil sur le passé, nous y verrons que le groupe français y a tenu une place importante dans l'établissement d'une civilisation et d'une culture canadienne.

Nous y voyons La Vérendrye et les découvreurs de l'Ouest; les missionnaires français, parmi lesquels le légendaire Père Lacombe, un "ancien président" du C.P.R.; des pionniers nombreux dont les noms demeurent encore de nos jours. Nous pourrions écrire tout un volume sur la culture française en Alberta, du siècle dernier.

B.—Les Canadiens franaçis de nos jours.

Comme je vous le mentionnais plus haut, les Français sont au nombre de 45,000 en Alberta. Ils ont une organisation culturelle des plus solides et des plus vastes. Je dirai même que le point de vue culturel est la note dominante de notre groupe et de nos organisations françaises de l'Alberta. Voici quels sont ces cadres.

A.C.F.A.— Fondée en 1925, l'Association canadienne-française de l'Alberta est la société-mère de tous les Canadiens français de l'Alberta. Elle les groupe tous dans ses cadres; elle est reconnue comme leur porte parole officiel; elle a à son crédit des oeuvres qui lui font honneur.

A.E.B.A.—. En 1926, une filiale était fondée: l'Association des Educateurs bilingues de l'Alberta dont l'un des buts principaux est de promouvoir la culture française par l'enseignement. Remarquer que tous ces groupements culturels travaillent de concert avec l'A.C.F.A. et lui sont affiliés.

Journal.— En 1928 l'A.C.F.A. fondait un journal "La Survivance", dans le but de défendre et de promouvoir notre culture. Ce journal est demeuré jusqu'à ce jour l'organe officiel du groupe français de l'Alberta.

Collège. — Les Canadiens français de l'Alberta ont aussi leur institution d'enseignement supérieur, leur **Collège Saint-Jean, affilié à la fois à l'Université d'Ottawa et à l'Université de l'Alberta.**

(suite à la page 6)

COMITE PERMANENT DE LA SURVIVANCE

Photos prises à l'université Laval, lors de la remise d'un doctorat d'honneur à M. Henri Blanchard, de l'Ile du Prince-Edouard. A cette occasion, cinq personnalités ont été décorées de l'Ordre de la Fidélité Française par le comité. Dans la photo du bas, on peut voir Son Excellence Mgr Maurice Baudoux, évêque de Saint-Paul en Alberta, le T. Hon. Thibaudeau Rinfret, juge en chef du Canada, Mlle Eveline Le Blanc, Mmes Thibaudeau Rinfret, Onésime Gagnon et Henri Blanchard.

La Survivance

Hebdomadaire publié tous les mercredis à 10010-109e rue, Edmonton, Alberta

Fondé le 16 novembre 1928

Journal indépendant en politique et entièrement consacré à la cause religieuse et nationale.

Rédacteur en chef: P.-E. Breton, o.m.i.
Rédacteur adjoint: S. Pelletier, o.m.i.

PRIX DE L'ABONNEMENT: Provinces de l'Ouest: $2.00 par an; Etats-Unis et Québec: $2.50 par an; Europe: $3.00 par an.

Organe officiel de "L'Association canadienne-française de l'Alberta"

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.

MERCREDI, LE 26 OCTOBRE 1949

Les Franco-Albertains devant la Commission royale Massey

Vendredi dernier, les représentants de nos associations françaises de l'Alberta soumettaient, à la Commission royale sur les arts sciences et lettres, un Mémoire exposant la situation des nôtres en Alberta et qui se terminait par des suggestions pratiques. Nous en donnons le texte entier dans une autre colonne. Nous voulons ici étudier ce mémoire brièvement et en souligner les aspects importants.

La Commission royale présidée par l'honorable Vincent Massey est à mener une vaste enquête culturelle au Canada, en particulier dans le domaine de la radio. Immédiatement se présente à l'esprit le problème épineux de la juridiction du Fédéral et des provinces. Nos compatriotes du Québec, en particulier, réclament avec instance que tout ce qui touche à l'éducation sous toutes ses formes soit laissé à la discrétion des provinces. Loin de nous la pensée de vouloir toucher aux prérogatives des provinces. Notre Mémoire d'ailleurs le mentionne en toutes lettres dans sa conclusion. **"Ce corps culturel permanent devrait respecter les prérogatives déjà existantes."**

Toutefois, qu'on le veuille ou non, et nonobstant les prérogatives des provinces dans le domaine de l'éducation, le problème culturel se pose même au Fédéral. Le Canada, pris comme un tout, est un pays officiellement bilingue, un Etat fédéral à double culture, française et anglaise. Il est formé de deux grandes races, qui ont des droits égaux d'un océan à l'autre. Tous les jours, nos compatriotes du Québec comme ceux des autres provinces réclament le respect de ce caractère bilingue, dans les nominations du cabinet, dans le service civil, dans les fonctions officielles.

Or, qu'entendons-nous quand nous disons que le Canada est formé de deux grandes races? Est-ce le Québec d'un côté, et les neuf autres provinces de l'autre? Sans doute, au point de vue législatif. Québec est un Etat distinct, ayant son caractère particulier au sein de la Confédération. Toutefois, nos compatriotes du Québec ne sauraient prétendre qu'eux seuls forment le Canada français. Sur le plan national, il est d'absolue nécessité de tenir compte des autres groupements français. On se plaint parfois et à bon droit des agissements de nos adversaires qui veulent faire du Québec une "Réserve" en dehors de laquelle le français n'a pas droit de cité. N'allons pas donner raison à de telles prétentions, en voulant délimiter le Canada français aux frontières du Québec. N'oublions pas que 25% des Canadiens français vivent en dehors de ces frontières et répandus à travers tout le Canada. Si nous avons le droit de réclamer du fédéral le respect du bilinguisme et des droits égaux pour les deux grandes races du pays, on ne saurait omettre le plus important de ces droits: le respect de la double culture dans toute l'étendue de la Confédération. Car si la culture relève en bonne partie des provinces, elle n'est pas absente tant s'en faut de l'Etat fédéral.

C'est en se plaçant sur ce terrain que les Association françaises de l'Alberta se sont présentées devant la Commission royale Massey et ont fait valoir leurs réclamations. Après avoir rappelé d'une façon générale la situation des Franco-Albertains et leurs réalisations culturelles, le Mémoire s'est arrêté plus spécialement au problème de la radio.

Quant aux suggestions comprises dans la conclusion, elles n'entendent pas trancher le débat constitutionnel qui s'y trouve impliqué. Nous voulons que la culture bilingue soit réconnue de façon **pratique dans tout le** pays, peu importe le terrain où se pose ce problème bilingue. Mais on ne peut pas prétendre avoir un pays bilingue quand on étouffe la culture française dans neuf provinces sur dix.

Nous basant toujours sur le caractère bilingue du pays, nous avons réclamé et nous réclamons pour nos groupes français répandus en dehors du Québec les mêmes facilités que l'on accorde à la minorité du Québec. Dans le domaine de la radio, cela veut lire un **réseau français d'un bout à l'autre du pays.** Comprenant les difficultés financières du problème, nous avons suggéré que Radio-Canada se serve en Alberta de notre poste CHFA comme d'un poste subsidiaire pour transmettre ses programmes à nos auditeurs. Radio-Canada peut facilement le faire en nous raccrochant en certaines circonstances à son réseau français, ou en nous procurant ces programmes par le truchement de disques.

Enfin un corps culturel premanent, respectant les prérogatives appartenant à d'autres corps, pourrait quand même avoir une influence prépondérante pour le développement culturel sur un plan national.

Encore une fois, ayons soin de bien préserver les droits et privilèges qui existent déjà. Mais rien ne devrait empêcher, sous cette réserve, que les services fédéraux travaillent eux aussi à l'expansion de la double culture dans toutes les parties du Canada. Un organisme culturel national, où l'élément français aurait ses coudées franches, ferait beaucoup pour donner à notre pays son véritable caractère bilingue. Nous n'en serions que mieux de part et d'autre.

P. E. B.

En lisant les journaux

Parlons français

Le Droit. — La langue française a survécu au Canada parce que nos ancêtres se sont obstinés à en faire usage, à la parler constamment, à la défendre contre la proscription. Aussi est-elle devenue officielle dans le pays au même titre que l'anglais, en ce qui regarde l'administration fédérale. Il se produit certes des manquements, des anicroches, mais il nous est possible de voir à les faire redresser en nous appuyant même sur la lettre de la loi.

Cependant, nous n'avons pas fini de lutter pour obtenir le plein respect du français par qui de droit, et il nous faut même le faire à l'endroit de certains compatriotes qui négligent de se servir de leur langue alors qu'ils pourraient et devraient le faire.

Il y a en effet des Canadiens français qui, vivant dans des milieux en majorité anglophones, en viennent petit à petit à abandonner, pour toute fin pratique, leur langue. Même s'ils ne sont pas très nombreux, il y en a toujours trop à agir ainsi, et leur exemple peut facilement devenir contagieux, en contaminer d'autres qui, *sans cela*, resteraient fidèles à leur parler. Il faut donc voir à ce qu'un mal même plus ou moins restreint ne menace pas de tourner en épidémie.

Le seul moyen pour un peuple de conserver sa langue c'est de s'en servir en toute occasion possible. Sans cela il risque de la perdre, et en arrivera inévitablement à ce triste résultat, à la longue.

Si mal placés que soient certains des nôtres pour se servir du français, ils peuvent à tout le moins le faire à leur foyer, dans la famille, où personne, absolument personne ne saurait leur poser la moindre entrave. Il y en a pourtant qui, même dans ce sanctuaire inviolable du foyer, en viennent à ne parler que l'anglais, tellement ils se sont habitués à recourir à cette langue et ont perdu toute notion consciente de leur origine française et de leur devoir de fidélité à cette origine.

Il est entendu d'avance que les enfants qui grandissent dans un tel milieu familial ignoreront à jamais la moindre syllable française. A leur tour, ils engendreront des anglophones de sang pourtant français.

Après la famille, c'est l'école qui est le principal bastion de la préservation de notre langue. Partout, dans les provinces anglaises, nos gens doivent encourager leurs écoles bilingues existantes, les soutenir, travailler à leur essor, s'employer à en faire surgir là où il n'en existe pas et où les circonstances permettent, même au prix de luttes et de sacrifices, d'en implanter. Dans ces écoles bilingues, les instituteurs et les institutrices doivent ne rien négliger de tout ce qui peut favoriser et fortifier l'éducation française et les élèves, de leur côté, sont tenus de seconder en tout ces efforts, de parler français non seulement en classe mais aussi dans les récréations et partout où ils se rencontrent: sur la rue, dans les organisations et les réunions diverses, en toute autre circonstance fortuite.

Les adultes canadiens-français suivront une pareille ligne de conduite dans leurs relations sociales et autres. Car il arrive parfois que même alors ils s'expriment en anglais par suite de la force de l'habitude. Cette chose est infiniment regrettable et propre à amener d'autres défections.

On conçoit que la situation des Canadiens français vivant entourés d'un grand nombre d'anglophones n'est pas facile. C'est justement parce qu'elle est difficile qu'ils doivent faire preuve de volonté, de ténacité, de détermination et même de combativité lorsqu'il y a lieu. Elle les oblige sans doute à apprendre l'anglais et à le parler dans les cas où ils ne sauraient faire autrement. Il ne faut toutefois pas que cela les conduise à oublier et à abandonner complètement leur propre langue. Celle-ci a toujours son refuge assuré à la maison, à l'école, dans les rapports courants entre compatriotes.

Ce sont là des vérités bien simples. Il importe pourtant d'y revenir de temps à autre, voire assez souvent, puisque dans la trame de la vie de tous les jours, un certain nombre s'en écartent trop volontiers.

Henri LESSARD.

Par-dessus les frontières

Le Devoir. — Ainsi que le Devoir l'annonçait hier, M. l'abbé Adrien Verrette, curé de Plymouth, au New-Hampshire, est le nouveau président du Comité de la Survivance française en Amérique.

M. l'abbé Verrette est un Franco-Américain pure laine, comme disent nos braves gens. Il est né, il a été élevé et, sauf son séjour au séminaire de Sherbrooke, il a vécu toute sa vie aux Etats-Unis. Il est le fils du premier maire franco-amricain de Manchester, au New-Hampshire, celui qui a ouvert la voie où, depuis, n'ont passé que des Franco-Américains. Il a été l'un des organisateurs et l'un des premiers membres du Comité permanent. Il est activement mêlé à tous les mouvements franco-américains. A l'occasion, il n'a même point hésité à payer de ses deniers pour aider aux mouvements français du Canada. Ces jours derniers encore le Droit détaillait l'emploi qu'on avait fait du millier de dollars qu'il a, voici quelques années, donné aux sections juvéniles ontariennes.

Il serait étonnant que son passage à la présidence du Comité permanent ne corresponde point à une période d'intense activité.

Son élection est sûrement un juste hommage à son travail passé; elle marquera, non moins sûrement, de sa part, un plus vif élan — si cela est possible — d'activité franaise.

Du reste, comme chez l'admirable Père Charles Charlebois, l'activité française est chez lui pendant et fonction de l'activité catholique. Ce prêtre n'est si ardemment patriote que parce qu'il est profondément et totalement prêtre.

Lettre de Zéphyrin

Il faut que je vous conte une petite aventure qui m'est survenue dernièrement en autobu.s Lorsque j'entrai dans le véhicule, il n'y avait qu'une seule place de libre, à côté d'un jeune homme à l'air inoffensif où je m'installai, comptant passer mon temps à méditer sur une foule de choses, sacrées et profanes.

'Mais j'avais compté sans mon homme! Mon compagnon de voyage était une de ces personnes à qui le silence répugne quand il y a quelqu'un pour les écouter, les soit-disant "étudiants de Bible."

Il me dit son désir d'être missionnaire en Europe! Comme j'essayais de me remettre du coup, il m'annonça que la fin du monde était proche. C'est étonnant comme ce sujet tient à coeur à ce monde-là! Moi, je n'y pense pour ainsi dire jamais. M'ayant appris que le monde est bien méchant, ce que n'ignorais aucunement, mon compagnon ajouta que la patience du bon Dieu était à bout.

Je lui fis observer que, des méchants, *il y en avait toujours eu* et que nous ne pouvions pas mesurer la patience du bon Dieu à notre aune. Puis, dans l'espoir de le faire taire, je l'avertis que j'avais déjà mis en déroute deux de ses confrères ligués contre moi et qu'il serait sage de ne pas s'en prendre à ce chat-ci. Peine perdue! il tient à persévérer dans ce qu'il envisage sans doute comme une bonne oeuvre, celle de me convertir! Pauvre homme! Il me demanda à brûle-pourpoint où j'irais si je venais à mourir à l'instant même. Avec un sourire amusé, je réponds que j'irais éventuellement au Ciel, étant en état de grâce, mais pas tout de suite. Portant la main à son coeur d'un geste théâtral, il m'annonça qu'il croyait, dans son coeur, qu'il était sauvé et irait tout droit au Ciel. Un peu surpris, je lui dis que nous n'étions pas aussi orgueilleux que ça, que nous ne pensions pas que le seul fait de mourir nous rendait dignes de voir Dieu immédiatement. Et comme il me répétait qu'il avait la foi et était sauvé par cela même, je crus bon de lui offrir un texte de l'Ecriture sainte à mon tour et lui demandai s'il avait jamais lu celui-ci: "La foi qui n'a pas les oeuvres est morte en ellemême. "Il dit que oui, et changea de sujet!

Le bon jeune homme me fit d'étonnantes révélations, envoyant, par exemple, tous les Juifs et les païens en enfer! Je lui expliquai que nous étions plus charitables que ça, que nous ne croyions pas que le bon Dieu punisse ceux qui ne le connaissent pas et font de leur mieux, sur quoi il m'objecta que Dieu est juste, à grand renfort de textes plus ou moins appropriés. "C'est précisément parce que Dieu est juste," lui répliquai-je, "qu'il ne va pas condamner des pauvres gens qui n'ont pas le bonheur de le connaître et le cherchent à leur façon. Vous m'objectez qu'ils ont une conscience, elle a besoin d'être cultivée, comme *nos autres facultés.* Par exemple, il y a des gens qui trouvent très bien, même méritoire, de tuer leurs ennemis, voire même de les manger à l'occasion, tandis que notre conscience à nous nous dit que ce sont là des actes abominables."

Mon jeune homme, différant de ses confrères à qui j'avais eu à faire est très poli et prêt à écouter ce que j'ai à dire, mais, comme eux, il cherche à m'éblouir par un grand étalage de textes. Il est évident que les dit textes ont été soigneusement appris par coeur au lieu d'avoir été enregistrés dans la mémoire par une lecture diligente des Saintes Ecritures. Alors, il arrive à mon jeune homme, comme à ses confrères, de s'entendre dire: "Allez étudier la Bible"! car il est évident qu'ils la connaissent moins bien que moi, ce qui me fait plaisir. De fait, c'est avec grande satisfaction que j'ai pu dire ça deux fois à ce monde-là, ce qui a dû les surprendre, puisqu'ils ont idée que les catholiques ne lisent pas la Bible. Comme si tous les protestants la lisaient! !

Je décernais un bon point à mon interlocuteur pour n'avoir pas mentionné la sainte Vierge, mais il lui fallut amener la confession sur le tapis, assez maladroitement. "Vous vous confessez à un homme", me dit-il, et j'expliquai patiemment que cet homme représentait le bon Dieu. Il persista déclarant que les catholiques allaient à confesse et continuaient *de commettre les mêmes péchés"*, "Quant à commettre les mêmes péchés", lui *répondis-je*, "c'est un peu le cas de tout le monde. Mais connaissez-vous le texte: *Ne jugez point afin de n'être pas jugés?"* Et j'ajoutai avec indignation: *"Or c'est justement* ce que vous faites. Vous n'allez pas à confesse, vous ignorez tout de la confession, et vous jugez sans savoir."

Il eut la malencontreuse idée de me dire que l'ancienne Loi n'existait plus pour eux, ce qui me donna la chance de m'écrier": comme c'est commode! alors, vous n'avez plus besoin d'observer *les dix commandements."* Du coup, il resta bouche bée.

Comme nous approchions de notre destination, il s'agissait de prendre congé de ce jeune compagnon de voyage qui semblait fort gentil, malgré ses idées saugrenues. Je lui dis qu'il était regrettable qu'il soit dans la fausse voie puisqu'il semblait si sincère et bien intentionné. J'ajoutai que je prierais pour lui, en particulier à la sainte messe le lendemain matin, ce dont il me remercia très poliment.

C'est dommage qu'une personne qui est capable de réfléchir et de raisonner se soit laissé entraîner dans un tel guêpier, mais j'espère bien que la lecture assidue de la Bible, que je lui recommandai, lui apportera la lumière dont il a besoin.

De plus j'espère avoir fait d'une pierre deux coups, et peut-être davantage, car il y avait plusieurs personnes appartenant à la même secte autour de nous qui, sans prendre part à la conversation, la suivait de l'oreille. Pour consoler un peu mon jeune compagnon, je lui fis observer que j'avais tout de même eu beaucoup plus de temps que lui pour étudier la Bible, vu le nombre de mes années!

Depuis ce temps-là, je pense souvent à lui et n'oublie pas de prier pour sa conversion et celle de son monde. En lui parlant, on avait vraiment l'intuition qu'il pourrait facilement trouver le bon chemin, avec un peu d'aide. C'est triste de voir du bon monde dans la galère où il a eu le malheur de s'embarquer. Alors, cher ami, je vous le recommande.

Peu de temps après, je reçus une belle vue de Lourdes qu'un ami de passage làbas eut la délicate attention de m'envoyer. Il y joignit ces paroles. "C'est la ville de Marie. Si seulement tout l'univers lui ressemblait!"

Mais il y a tant de méchants et tant de mauvais prophètes que le monde ne peut marcher que de travers. Nous répétons souvent, et presque sans y penser: "Et renovabis faciem terrae." Pourtant, si nous faisions plus qu'effleurer le sens de ces paroles, nous pourrions imaginer une terre renouvelée où il n'y aurait plus ni cruauté, ni haine, ni aucune laideur. Une terre où régneraient seuls la beauté et l'amour, quelle vision éblouissante!

C'est un beau rêve, dira-t-on. Oui, mais il fait bon de rêver à de belles choses possibles pour nous reposer de la vue d'un monde malade.

Vous direz, cher ami, que je suis bien ennuyeux et je ne vous contredirai pas. Vous faites exercice de patience en me lisant, ce qui est excellent pour vous!

Zéphyrin.

Lendemain de Croisade

Marie, la Messagère de Dieu

Dans l'Ancien Testament, le bon Dieu faisait faire Ses commissions à Son peuple par des Anges, des Patriarches, des Prophètes, qu'il envoyait à certaines heures pour réchauffer la foi, prévenir les dangers de leur inconduite, etc.

Depuis la venue du Christ, le bon Dieu s'est servi de saints personnages encore pour attiser le feu de l'Amour, comme s. Bernard, ste. Marguerite-Marie. Mais Il s'est servi aussi, et en ces derniers temps surtout, de la Ste Vierge, la Reine des Patriarches et des Prophètes, la Mère de Miséricorde.

En ce dernier siècle seulement, notre bonne Mère est apparue au-delà de vingt fois sur notre vallée de larmes, et tous Ses messages maternels sont un appel à la pénitence et à la prière-surtout le chapelet. Le chapelet quotidien, la Vierge n'a cessé de le demander, et avec instance, depuis un siéile surtout. Qu'il nous suffise de rappeler Sa dernière apparition aux enfants de Fatima, le 13 octobre 1917: **"Le Rosaire doit être récité tous les jours. . .Continuez à réciter le chapelet tous les jours."** Et remarquons les mots de la Vierge; ce n'est pas un souhait, un désir qu'Elle formule, mais c'est un ordre qu'Elle nous donne: le Rosaire **doit** être récité tous les jours, **continuez** à réciter le chapelet tous les jours.

Si le monde écoute la Vierge de Fatima et vit son message, la Vierge alors, forte de nos prières, convertira la Russie communiste et donnera la paix au monde. Elle l'a promis et le fera, **si** nous vivons Son message, si nous faisons ce qu'Elle nous demande. Car la Veirge est plus anxieuse que nous de voir la Russie convertie et la paix régner entre les nations; mais pour cela, **"Il faut que les hommes changent de vie. . .cessent d'offenser son Fils déjà trop offensé. . . récitant le chapelet tous les jours."**........

En d'autres termes, la Vierge a besoin de nous. Elle a besoin de nos chapelets. Les Lui donnerons-nous?

Le message de Marie est entendu

Ces demandes instantes du chapelet quotidien par tous Ses enfants, Notre-Dame nous les fit il y a 32 ans. Elle les a renouvelés plusieurs fois depuis. Et nous, qu'avons-nous fait?— Certes, nous avons entendu parler de ces messages célestes, nous en avons lu quelque chose dans les journaux et les annales; mais si nous n'étions pas des habitué du chapelet, en avons-nous pris l'habitude? Trop, hélas, se sont contentés de ces lectures superficiels et de ces sermons isolés qui parlaient de Fatima, et ils n'en ont rien fait.

Il fallait un mouvement de masse pour remettre le chapelet dans les mains d'un grand nombre de fidèles, et ce mouvement vient davoir lieu. **Dieu merci, notre** population vien d'être éveillée au message de Marie, une tranche-minime encore— de l'univers, vient de se rendre à la volonté de la Vierge, Messagère de Dieu. Il faut en savoir gré à Nos Seigneurs les Archevêques et Evêque, qui ont si bien sû tirer profit de l'apôtre marial de Hollywood, le R. P. P. Peyton, c.s.c. Cet apôtre du Rosaire a sollicité des prières, puis il s'est servi des grands moyens de propagande moderne que sont la presse, la radio et le cinéma, pour les mettre au service de la Vierge qui veut régner sur les individus, les familles et le monde.

Le Père Peyton vient à peine de terminer sa troisième et plus grande campagne, qu'il commence tout de suite sa quatrième—ce sera la première aux Etats-Unis, en Pennsylvanie. Nous souhaitons que cette Croisade prenne de l'ampleur de jour en jour, et nous devons tous désirer la voir couvrir le monde entier d'ici quelques années.

Mot d'ordre

A présent que nous avons passé par le feu de la Croisade, il faut que nous restions embrasés de ce feu marial, et par deux moyens:

1—fidélité à notre promesse du chapelet quotidien,

2—offrant souvent notre chapelet, nos prières, nos travaux, nos ennuis et nos misères pour que le travail de la Coisade, d'ici quelques années, remette le chapelet dans tous les mains des enfants de la Vierge.

Et ainsi, nous demeurerons les Croisés de la Vierge, les Croisés du Rosaire.

Notre-Dame du Rosaire de Fatima, priez pour nous.

Clément Tourigny, o.m.i.

Un petit déluge

La pluie la plus abondante enregistrée dans les annales des bureaux météorologiques, fut celle que revétit la Louisiane d'une couche d'eau de 15½ pouces, en l'espace de six heures en 1947.

* * *

Acier traité au froid

Quelques aciers inoxydables sont plus malléables à une température de 90 degrés sous zéro et c'est pourquoi des instruments spéciaux ont dû être inventés pour travailler sous ces conditions.

* * *

Le thé du Paraguay

Le thé du Paraguay provient de feuilles de houx brésilien qui ont été asséchées. Ce houx est de la famille des ifs et croit au paraguay comme au Brésil.

Le pèlerinage triomphal de Notre-Dame du Rosaire dans le Vicariat de Grouard

Ce que je vais raconté, c'est une histoire, mais une histoire vraie: c'est la visite de Notre Dame chez tous, petits et grands catholiques et non-catholiques.

Notre Dame est assise sur un trône d'or orné de fleurs et entouré d'un magnifique chapelet doré lui aussi et dont les dizaines forment les contours de camions qui la transporte. A chaque coin de la plat-forme du camion, une urne remplie de fleurs soutient le chapelet. Au dessus de la Vierge, un baldaquin peint bleu et blanc porte l'inscription, "Regina Coeli". Sur les côtés du camion bleus et blancs on reconnait la devise de la croisade du Rosaire, "Famille qui prie, famille unie"; a l'arrière "Ave Maria" et a l'avant un gros "M". Et la Sainte Vierge va ainsi visiter ses enfants et se gagner de nouveaux coeurs.

Dire tous les sacrifices de la préparation de ce char serait impossible, mais la Sainte Vierge a tout vu, tout encaissé pour faire descendre en retour sur le vicariat, ses plus abondantes bénédictions et en particulier sur tous ceux qui ont contribué leur part.

La Vierge du Rosaire a voulu que sa première sortie fut pour le grand ralliement qui s'est tenu à Falher, le 20, dans le village à quatre heures précises. En tête, s'avançaient trois automobiles bien decorées et répresentant les différentes séries des mystères du Rosaire—mystères joyeux, douloureux et glorieux; puis venait la Vierge du Rosaire, frappant l'admiration et portant à la piété et à la confiance. La foule s'est engagée à la suite de la Vierge et plus d'une centaine d'automobiles fermaient la procession.

A l'endroit du ralliement, sur le terrain des jeux, la Vierge s'était arrêtée près de l'estrade où prirent place deux évêques—nos seigneurs Baudoux de Saint-Paul et Routhier de Grouard, ainsi que les révérends Pères Peyton et Leblanc de la Congrégation de Sainte Croix, le président diocésain, monsieur Cimon de Donnelly et le maire de Falher, monsieur Demers. Tous ceux-ci prirent la parole devant une foule de trois mille trois cents personnes et surent réchauffer l'ardeur de ces fidèles dévots de la Sainte Vierge, qu'un vent formidable voulait glacer.

Le lendemain le char de la Vierge devait quitter Falher à sept heures et demi pour aller prendre part à la procession de Fairview à Friedenstal pour marquer l'ouverture du ralliment de cette région. Le diable voulut prendre de la partie: un accident produisit un retard de quatre heures, mais la Sainte Vierge devait avoir le dernier mot car à trois heures et démi, à la fin du sermon du Révérend Père Peyton, la Sainte Vierge venait prendre sa place dans le Rosaire vivant formé par les jeunes filles de l'endroit juste au milieu de la foule. Beaucoup ne purent retenir leurs larmes en voyant la Dame du Rosaire venir à eux lentement et leur tendant son fils qu'elle tenait dans ses bras. D'ailleurs la procession avait été un succès quand même et près de mille personnes s'étaient groupées autour de Nos Seigneurs Routhier et Baudoux, des pères Peyton et Leblanc.

Le 22 septembre la Vierge a parcouru les rues de Fairview et s'est arrêtée à l'école séparée, apportant là joie aux petits catholiques et les invitant à la piété qui n'a pas manqué. A Bluesky de même, les enfants de l'école sont tous sortie, catholiques et non-catholiques, pour saluer leur mère et implorer ses faveurs. A Berwyn, le char ne devait pas s'arrêter mais il le dût forcément car les grands enfants de toutes religions voulaient connaître celle qui passait si bien ornée et montée sur un beau char. Et la Vierge continue son chemin, elle paye une visite spéciale aux petits enfants de la mission Saint Augustin qui ont dû être eux aussi bien agréable à leur maman du ciel par leur amour et leur piété.

Le 23, Elle était acclamée par un petit groupe devant l'église de Peace River pendant que nos frères protestants se demandaient encore le pourquoi de cette belle apparition.

A Nampa, la Vierge voulut parcourir toutes les campagnes jusqu'à Rena, Harmon Valley et Springburn, laissant partout le regret d'une visite si courte mais promettant ses bénédictions.

Il faut dire avant d'aller plus loin que Monseigneur Routhier a voulu s'imposer la douce tâche, mais sans compter la fatigue d'accompagner Notre Dame partout et de laisser à tous son beau message marial.

Dimanche le 25, journée mariale à Jean-Côté, Monseigneur Routhier y célèbre la messe et prêche. A une heure et demie tous les fidèles de la paroisse sont à la suite de la Vierge en procession et récitant le chapelet. Puis Monseigneur Routhier encore une fois délivre son message marial, suivi du salut du Saint Sacrement et la Vierge quitte pendant que la foule chante le cantique d'adieu pendant qu'Elle s'en va car Elle doit visiter encore en ce même jour la mission du Lac Magloire, apporter à ce milieu ses encouragements et ses grâces puis elle doit filer vers Girouxville où on l'attend pour un triomphe spécial; une procession aux flambeaux. La Vierge elle-même, est éclairée par un réflecteur a l'arrière du camion tandis que près de trois cent personnes avec flambeaux et trois cents sans flambeaux suivent cette procession grandiose pendant que tout autour est ténèbres et tranquillité.

La Sainte Vierge est allée fêter les Saints Martyrs Canadiens à Tangente et c'était juste, c'est la fête patronale de la paroisse. Que c'était beau de voir la foule réunie en ce jour, laissant de coté les battages qui pressent et venir s'agenouiller aux pieds de la Vierge! Mgr Routhier a célébré la messe à dix heures; a trois heures on faisait la procession autour de la paroisse, et la Dame du Rosaire encore une fois s'éloigne en laissant beaucoup de regrets, mais aussi beaucoup de consolations.

Les fidèles de Eaglesham, eux aussi ont laissé de coté tous leurs travaux pour acclamer la Vierge dans leur lieu et recevoir son message de la bouche de Mgr. Routhier. La Vierge va de l'avant toujours en ce même jour du 25 septembre car les fidèles de Codessa l'attendent et craignent de manquer cette visite qui leur tient à coeur car Elle retarde. Mais non, Elle vient, l'église est remplie, la Vierge est contente et fixe là son séjour pour une journée entière que ses fidèles dévots surent bien utiliser.

Le pèlerinage continue, à deux heures et quart mercredi, une procession d'organisé à Rycroft devant l'église on parcourt les rues du village, et on se rend à Spirit River. Toute la cérémonie à l'exception du salut du Saint Sacrement se fait autour du trône de Notre Dame Du Rosaire. La foule est très nombreuse et le bon système de haut parleurs permet à un grand nombre de non-catholiques d'écouter le message marial de Monseigneur Routhier.

La Sainte Vierge devait avoir des grâces à distribuer le 29 septembre: sa visite se porte à quatre endroits différents—Webster de onze heures à midi et demi; a Sexsmith, de deux heures et demi à 4 heures; à Buffalo Lake, de cinq heures à 6 heures et quart et enfin à Bezanson de 8 heures à 9 heures et demi. Partout les fidèles sont venus presque au complet remplir leurs églises et prier autour de la Vierge qui vient à eux. A 10 heures du soir la Vierge illuminée faisait son entrée dans la plus grosse ville du vicariat, a Grande Prairie où elle passe la journée entière. Qu'il est beau encore une fois de voir les protestants s'intéresser à cette belle Dame qui passe et qui pourrait être leur mère à eux aussi! Combien encore une fois on doit se convaincre de la beauté de cette dévotion à la Mère de Dieu et prendre la résolution de vivre selon ses convictions sans crainte d'offenser ceux qui ne pensent pas comme nous. La Vierge ne vient que pour bénir tous ceux qui s'approche d'Elle.

De Grande Prairie le char marial se rend à la mission du Lac Esturgeon, où elle encourage, prêtres et soeurs qui se dévouent pour le bien des Indiens. Dimanche, elle visite la mission de Joussard de Driftpile, de Smith, de Faust, Canuso et Slave Lake. C'est le même enthousiasme partout qui acclame Notre Dame du Rosaire et écoute attentivement ses paroles sévères envers le monde coupable, mais qui en même temps relèvent le courage et la confiance puisque Marie est notre Mère.

Notre Dame enfin le 5 octobre fait son entrée dans la ville épiscopale, McLennan. Toujours la même piété, toujours le même attachement à cette Dame que l'on trouve belle et qu'on ne peut pas s'empêcher de le publier.

Le 6 octobre Notre Dame visite Donnelly. Depuis longtemps on attend cette visite, on s'y prépare et c'est un couronnement que l'on veut faire à cette Mère qui ne semble pas fatiguée de son long voyage. La paroisse de Guy est aussi anxieuse de recevoir cette bonne Mère. Serait-elle oubliée? Non, la douce Vierge n'oublie personne où on veut la recevoir; elle est prête à parcourir tous les chemins pour aller à ceux qui l'appellent. D'ailleurs, Elle semble récompensée en voyant la foi de ceux qui l'acclament à Guy. Et la Vierge revient vivre la fête de son Rosaire à son point de départ chez les petites Recluses de Jésus-Marie, qui ont tant peiné, travaillé et prié pour assurer son triomphe. Marie contemple avec satisfaction leur larme de joie à la vue de leur Dame du Rosaire qui leur revient et qu'elles continueront de prier par leur rosaire perpétuel pour apporter la paix au monde, pour nous éviter le fléau terrible d'une nouvelle guerre; pour assurer la conversion de la Russie, et pour mériter que les non-catholiques aiment et prient la Mère de Dieu et la Mère des hommes.

Benoit Frigon, o.m.i. Directeur de la Croisade du Rosaire., Falher, Alberta.

A l'école

— Quels sont ceux d'entre vous qui ont déjà vu une tortue?

— Moi, monsieur! C'est une bête qui a des carreaux sur le dos et qui entre sa tête dans sa bouche.

BONNYVILLE

Nous sommes heureux d'apprendre que notre zélé et patriote évêque: Son Exc. Mgr Maurice Baudoux, vient d'être reçu de l'Ordre de la Fidélité, comme récompensé pour son grand dévouement à répandre la culture française en Canada. Il a reçu son grâcieux Titre à Québec lors du Congrès de la Survivance Française, dans la semaine du 14 au 17 octobre, 1949.

* * *

M. P. Ayotte, assistant gérant de la "Banque de Toronto", a acheté la maison de M. et Mme Alphonse Baril. Ces derniers demeurent au haut de l'édifice au coin de la rue principale et l'avenue Lapointe.

* * *

M. et Mme Yvon Gouger sont allés demeurer à Redwater, Alberta.

L'école supérieure aura sa retraite vendredi, samedi et dimanche, prêchée par M. le curé G.-H. Primeau de La-Corey.

* * *

Le grand carnaval de Bonnyville a duré trois jours, jeudi, vendredi et samedi. Plusieurs personnes se présentèrent, mais quelques uns ne dépensèrent pas beaucoup, car les récoltes ne sont pas fameuses. Il y avait toutefois beaucoup de beaux objets à disposer et beaucoup d'entrain. Le profit était pour les sports. Il serait bon de se servir du bilinguisme. Plusieurs personnes ne voulurent pas jouer au "Bingo" parce que les chiffres et lettres étaient criés seulement en anglais par un canadien français. Bonnyville a une majorité canadienne-française.

* * *

Préparons-nous pour notre grand bazar organisé par les Dames de Sainte-Anne, au profit de la paroisse le 13 nov. **Il faut faire de ce bazar un succès monstre!**

* * *

Mme Charles Beaupré est employé au nouveau rayon du magasin Brosseau et Cie.

* * *

Le Rév. Père P. Peyton, apôtre du Rosaire est rendu en Pennsylvanie, E.-U., mais ne négligeons pas nos promesses de réciter le chapelet tous les jours en famille autant que possible. Nous avons eu 97.13% de promesses signées par les catholiques; 10 promesses de protestants et quelques promesses de protestants de réciter les prières à tous les jours.

* * *

M. Henri Hétu est parti pour l'Est à Joliette, pour rencontrer son frère malade. Mme Henri Hétu est chez sa fille Irène, Mme Donat Dumont.

* * *

Mme Desnoyers avec ses trois fils, allèrent à la hâte de l'autre côté de Regina, Sask., pour voir M. Desnoyers père, qui était mourant d'une syncope de coeur. Comme le malade prenait du mieux, les voyageurs revinrent à Bonnyville.

* * *

Les enfants apprennent plus par les yeux que par les oreilles!

Pas de bonbons, alors

Tu es tombée et tu n'as pas pleuré?

— Non, il n'y avait que la bonne et elle ne me donne pas de bonbons pour m'empêcher de pleurer.

* * *

Un peu trop haut

Soudain, la chanteuse s'interrompt.

— J'ai pris un peu: trop haut dit-elle. Je vais le reprendre en mi.

— Oh! non, chère madame, dit un des invités, restez-en là.

Grand concours d'abonnement à la Survivance

Du 1er novembre 1949 au 31 janvier 1950

VOUS ETES ASSURES DE GAGNER UN PRIX

Les conditions du concours sont très faciles. Tous peuvent gagner un prix. Commencez dès maintenant!

Des prix pour tous

A tous ceux qui prendront part au concours et en rempliront les conditions, nous promettons de faire parvenir un joli prix ou la valeur en argent

CEUX QUI PEUVENT PRENDRE PART A CE CONCOURS:

Toute personne, homme ou femme, jeune garçon ou jeune fille, de l'Alberta ou d'ailleurs.

Système de points pour déterminer les vainqueurs

On déterminera le rang des vainqueurs par le nombre de points qu'ils auront obtenus.

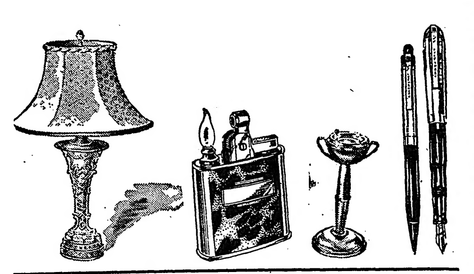
LISEZ BIEN CECI:
1.—100 points accordés si on nous envoie un renouvellement d'abonnement pour un an;
2.—200 points à celui qui nous fera parvenir le prix d'un nouvel abonnement d'un an;
3.—250 points, si on nous envoie le prix d'un renouvellement pour trois ans.
4.—500 points, si on nous envoie le prix d'un nouvel abonnement pour trois ans.

OFFRE SPECIALE:— On accordera 1000 points en plus à celui qui aura envoyé le plus d'abonnements ou de renouvellements entre le 1er et le dernier jour de chaque mois (novembre, déc., janvier)

PRIX SPECIAL.—Ce prix sera accordé à la personne qui aura obtenu le plus de points durant toute la campagne d'abonnements, c'est-à-dire entre le 1er novembre 1949 et le 31 janvier 1950.

Prix offerts

Petites lampes électriques, plumes-réservoirs, crayons automatiques, étui "compact" pour dames, etc., etc.



Primes aux abonnés

Afin d'aider ceux qui voudront prendre part au concours nous ferons parvenir comme prime un magnifique chapelet (valeur de 75 sous) à toute personne payant un nouvel abonnement ou un renouvellement d'un an. Pour avoir droit à cette prime, il faut toutefois que l'abonné paye d'avance, c'est-à-dire qu'un abonné en retard ne pourra bénéficier de cette offre, à moins de régler ses arrérages en plus d'un renouvellement payé d'avance.

ATTENTION:— En envoyant l'abonnement, n'oubliez pas d'écrire correctement et lisiblement les noms et prénoms, ainsi que l'adresse des abonnés et le vôtre. Spécifiez également si c'est un renouvellement ou un nouvel abonnement. Faites remise par bon de poste.

MORINVILLE

Un beau mariage, un beau baptême, un beau service funèbre, tel fut le bilan d'une fin de semaine, depuis le grand ralliement. M. le curé dût emprunter les aimables allures de l'excellent vicaire de Legal, M. l'abbé René Jacob, que son nouveau curé, l'abbé Langevin cède en souriant parce qu'il aime Morinville où il s'est tant dévoué au moment du transitus du regretté Mgr Pilon, P.D.

* * *

Lndi matin, Mlle Louise Meunier, fille de M. Philippe Meunier et de son épouse Emma Brault, des Brault de Picardville, unissait sa destinée promettante à un charmant Irlandais pur sang, M. Dermot R. Briscoe. La famille entière avait reçu la sainte communion quelques heures avant le mariage. Famille qui prie, famille qui communie. M. John Kelly, de la R.C.M.P., servait de témoin au marié; les suivants d'honneur étaient Mlle Madeleine Meunier et M. Harvey Westcombe; Mlle Agnes Brault et M. Clive P. Graham. Il faut dire que M. Briscoe est employé à Devan-dans-l'Huile, et qu'il a de gentils amis. Mme Denis Mercier, née Brault, tante de la jeune épouse, rendit un écho touchant des beaux cantiques en honneur à Legal. Réal Mercier et Raymond Huot servaient la messe nuptiale célébrée par l'abbé Jacob.

M. le curé était occupé au cimetière où il donnait, au milieu d'un immense concours de parents et d'amis, la sépulture au corps encore jeune de Mme John Nolte, née Bokenfohr. De son lit d'hôpital où une maladie impardonnable la retenait jusqu'à la mort, elle avait suivi la croisade et fait l'offrande héroïque de ses angoisses et de ses souffrances. Sa récompense n'a pas tardé; elle a trouvé au ciel une place réservée aux bons serviteurs de Marie, Mère de Dieu, maintenant et à l'heure de la mort.

* * *

M. Arthur Chalifoux, aimable pharmacien du village et sa jeune épouse Loretta Patry ont eu le bonheur de présenter un fils premier-né au baptême. Il s'appellera Denis. M. et Mme Armand Chalifoux seront ses parrain et marraine, en plus d'être par nature pépère et mémère. Lui aussi aura une mémère extra, Mme Clo. Chalifoux qui porte aisément ses 80 ans. A cause de la vente à un sou en marche, on s'attendait à des jumeaux, vu que la maman est une des filles jumelles de M. et Mme Oscar Patry. Arthur, Louis, Normand, Henri, Paul, les cinq fils qui constituent la belle famille de M. et Mme Armand Chalifoux (Stella Boisvert, bien connue dans le monde des affaires), assistaient à la cérémonie du baptême.

* * *

Est-ce la croisade? Des naissances imprévues comme des morts subites arrivent chaque semaine dans la paroisse, v.g. chez Henri Théberge, chez Raymond (Rip. Meunier. On en reparlera; tout vient à point à qui sait attendre.

* * *

Dimanche, jour des Missions, l'honorable M. Lucien Maynard était à la messe à Morinville, en mission particulière, propre à un éminent politicien.

Remerciements

Nos plus sincères remerciements à tous nos amis et voisins pour les témoignages de sympathie reçus au cours de notre récente épreuve. Merci pour offrandes de messes, de bouquets spirituels et de fleurs.

Un merci spécial à Mlle Wild, ainsi qu'aux religieuses et aux garde-malades de l'hôpital de la Miséricorde.

Famille LaPerle.

Imperial Oil Ltd, baisse ses prix

Toronto. — Imperial Oil Limited annonce la baisse du prix de six huiles de chauffage et d'éclairage, baisse résultant de l'abolition de la taxe de vente fédérale sur ces produits. Voici la baisse pour chaque produit: huile de fournaise, 0.9 cent; huile à poêle, 1 cent; huile à lampe, 1.3 cent; naphte d'éclairage, 1.5 cent; huile d'incubateur, 1.5 cent; huile lourde de chauffage, 0.5 cent.

VIMY

Dimanche passé a eu lieu une veillée des membres du C.Y.O. dans l'école. Ce fut une veillée très amusante.

* * *

Mlle Cécile Laplante partit lundi pour l'école d'Agriculture de Vermilion, où elle doit suivre un cours en économie domestique.

* * *

Environ dix-huit familles sont entrées au village avec des balladeuses (trailers). Ce sont des employés de la compagnie d'huile Imperial qui doivent creuser à quelques milles à l'est du village. Ils y seront probablement pour l'hiver.

* * *

Le nombre de camions qui passent au village est encore augmenté par le charroyage de gravelle sur la ligne de correction entre ici et Picardville. Partant à quatre milles, ils ont fait un mille déjà dans la direction de Vimy.

EGG LAKE

Plusieurs familles de la paroisse allèrent assister au ralliement de la Croisade du Rosaire à Saint-Paul, le 2 octobre, entre autres Adrien Amiot et sa famille qui était nommé pour représenter la paroisse. Laurent L'Heureux, Georges Amiot et leur famille, ainsi que la famille Girard. Tous sont revenus bien édifiés, malgré la mauvaise température. Souhaitons que toutes les familles tiendront leur promesse de réciter le rosaire en famille.

* * *

Notre club de couture pour les jeunes filles a commencé à fonctionner. Mlle E. Armstrong du département d'Agriculture assistait à notre première assemblée le 5 octobre, chez M. L.-G. Amiot. La 2e assemblée eut lieu le 20, chez M. Léon L'Heureux. Les jeunes filles sont bien intéressées.

* * *

M. Anicet Lemay est à l'hôpital depuis une semaine. Nous lui souhaitons de se rétablir bientôt.

* * *

Notre école Bouvier est ouverte cette année avec Mme Léo Bourassa comme maitresse. A l'école Dionne, ils ont Mlle Laurette Piquette comme surveillante et l'école Berny est fermée. Les enfants voyagent à Plamondon dans une "vanne" conduite par M. Egyde Lemay.

* * *

Les récoltes sont finies, mais le rendement a été bien pauvre cette année, à cause de la sécheresse.

* * *

Nous avons bien hâte d'entendre notre poste CHFA sur les ondes.

Tous ceux qui manipulent les oeufs, depuis le producteur jusqu'à consommateur, peuvent contribuer une certaine mesure à la dépréciation de la qualité de l'oeuf. Le consommateur peut aider à conserver la qualité en se rappelant que les oeufs sont périssables et en les gardant dans un endroit frais de la maison.

FORT KENT

Mardi dernier le 18 oct. M. Robert Bourbeau, fils de Madame Lucien Bourbeau conduisait à l'autel Mlle Rita Levasseur; la mariée était accompagnée par son père M. Joseph Levasseur, et le marié de son frère Jean-Paul. La bénédiction nuptiale leur fut donné par le Rév. Père Guy Michaud, o.m.i. cousin de la mariée; il chanta la grande messe aux intentions des nouveaux mariés et leur donna un sermon précieux pour la circonstance.

Les mariés avaient comme garçon et fille d'honneur M. Yves Levasseur, frère de la mariée, et Mlle Jeannine Bourbeau, soeur du marié. M. le curé assistait au sanctuaire.

Comme la mariée appartenait à la congrégation des Enfants de Marie et était présidente depuis plusieurs années, elle en eut les honneurs; elle remit fièrement sa couronne à l'autel de la Sainte Vierge tout en la conjurant de la lui remettre au ciel. Elle était ravissante dans sa belle toilette blanche avec long voile et bouquet de roses naturelles.

Le choeur de chant, assisté des Enfants de Marie, fit entendre de beaux antiques.

Après la cérémonie les chars bien décorés parcoururent nos quelques rues en attendant le succulent goûter qui fut donné à la salle paroissiale à une centaine de parents et d'amis. M. le curé Connoir et le R. Père Michaud rehaussaient la fête et félicitèrent les mariés à tour de rôle. Ce fut une longue continuation de chants de la part de chacun; on fit un peu de sauterie avant de se séparer.

Un banquet de famille fut donné chez la mère du marié; la soirée se continua à la salle bien remplie de parents et d'amis venus de tous côtés pour offrir aux nouveaux époux leurs meilleurs voeux de bonheur dans leur vie conjugale. Preuves d'amitiés, ils reçurent de nombreux et riches cadeaux.

* * *

Notre bazar annuel est déjà du passé, comme toujours une agréable journée où tous se rencontrèrent avec un sourire. Nos cuisinières se sont surpassées en nous servant de repas succulents.

Avec la générosité des paroissiens et quelques amis voisins les tables de pêche et d'objets différents disparurent avec le souper.

Pour finir la journée nos acteurs locaux nous régalèrent d'une comédie fort bien goûtée; de beaux chants et morceaux de violon et piano par nos enfants; et que dire de la pantomime. Les Reines finirent la soirée; plusieurs étaient anxieux de savoir qui serait choisie. Ce fut de longs applaudissements lorsqu'elles firent leur apparition sur le théâtre et surtout quand M. Réal Croteau s'agenouilla au pied de la reine, Mimi Landry; la reine Gratia Lapierre n'en fut pas beaucoup éloignée, venait ensuite la reine Thérèse Mercier qui fut suivie par la reine Lorraine Patrie; elles méritent toutes nos félicitations pour leur beau travail.

Suivirent les rafles, le sac de patates avec ses 88 livres fut gagné par Adrien Rondeau, de Bonnyville. Les boites de chocolat furent gagnées par Mmes A. Lemaire et Homer Ducharme. La grande rafle favorisa les suivants: le sac de farine donné par M. Bowsfield fut gagné par les Rév. Père Pelletier, o.m.i.; la caisse de pommes, donnée par M. Erwin Collins, fut gagnée par Mme Robert Bourbeau; le gallon d'antigel, donné par Georges Ducharme fut gagné par M. Wilfrid Baril de Bonnyville; le projecteur gagné par Mme Arthur Roy fut boite de surprise gagnée par Mme Robert Bourbeau fut donnée par M. Louis Letourneau; et le $5.00 don de M. Léo fut gagné par le jeune Jacques Chalut. Pour la vingt septième fois notre dévoué curé remercia tout ceux et celles qui se sont dévoués par leur aide, par leur don, par leur présence, pour faire une journée vraiment paroissiale: Malgré la petite récolte les recettes ne sont pas surpassables. Espérons que dimanche prochain jour pour les missions tous seront encore généreux puisque ce sont les oeuvres pour le bon Dieu.

Peu de plantes, s'il en est, dépassent la luzerne comme pâturage pour les bovins, les chevaux, les moutons, les porcs et les volailles.

La Russie remet neuf frégates

YoKosuka, Japon. — Les Etats-Unis ont reçu formellement de la Russie une flotille de neuf frégates qui avaient été remises aux Soviets en vertu du programme de prêt-bail. Le transfert s'est effectué à Yokosuka, base des forces navales américaines en Extrême-Orient. Dix-neuf autres frégates seront rendues à la marine américaine dans un avenir rapproché.

FALHER

Le Char de la Sainte Vierge préparé pour le ralliement du 21 septembre, après avoir visité plus de trente paroisses et missions du vicariat et parcouru près de douze cents milles, est revenu au village le soir du 6 octobre dans sa même toilette qu'au départ sans manifester trop de fatigue pour un si long voyage. Parmi ceux qui ont rendu possible la réalisation de ce char de la Sainte Vierge, il faut mentionner M. Royal Choquette qui a prêté un camion neuf; M. Laurent Béchard de Girouxville, le nouveau propriétaire du camion; M. Ronald Poirier, qui a donné tant de son temps pour la fabrication du char et pour le conduire pendant la première semaine; et aussi les Recluses de Jésus et Marie qui ont ajouté tout l'artistique. Un merci sincère va aussi à d'autres bienfaiteurs qui préfèrent demeurer inconnus.

* * *

Samedi, le 22 octobre, le R.P. Frigon bénissait le mariage d'Arthur Desfossés et d'Hélène Parenteau, au milieu d'un groupe imposant de parents et d'amis. MM. Roméo Desfossés et Albini Parenteau assistaient comme témoins. Lundi, le 24, c'était le tour d'Albert Leduc et de Georgette Tremblay dont le mariage fut béni par le R. Père Nadeau.

* * *

La Coop a commencé à utiliser son nouvel entrepôt qui fait l'admiration de tous. D'autres constructions avancent rapidement dans le village; mentionnons le nouveau garage Dentinger à l'entrée du village; il y a la boulangerie qui sent le besoin de s'agrandir encore; M. Ferdinand Lévesque habite sa nouvelle maison; et combien d'autres pour ne pas les nommer tous voient avancer leurs travaux avec satisfaction et anticipent le bonheur d'être bien chez eux?

* * *

C'est la semaine du bazar paroissial. Qui l'oublie? Dimanche soir a été un vrai succès, si bien que le Père curé a été obligé de renouveler tout son assortiment de prix de bingo, de Hoop'la, de dards, de bonbons, etc. . . Il reste encore samedi soir et dimanche. . . Il y a encore de très beaux prix.

WARWICK

M. D. Muri de Calgary est venu rejoindre sa femme et son fils et passa quelques jours de vacances ici.

M. et Mme Philippe Théroux accompagnés de Mme Louisa Théroux ont fait une courte visite à Legal, samedi le 1er octobre.

Dimanche, le 2 octobre, M. et Mme Roland Théroux et Mme Louisa Théroux partirent pour l'Est. Ils doivent se rendre à Burlington, Vermont voir la grand-mère Fleury et les oncles et tantes à Roland là, ensuite ils se rendront à Montréal et Clifton, visiter les parents de ses régions. Ils doivent être un mois parti.

* * *

Tous furent bien peinés d'apprendre la mort de Mme Philippe Venne, si bien connue ici, et si bien aimé et estimé. Depuis deux ans, sa santé laissait à désirer, donc on ne peut remercier le Bon Dieu d'avoir mis fin à ses misères, tout en regrettant de voir partir une femme si bonne et si capable. A sa famille nous offrons nos plus vivres sympathies. M. Joe Venne, M. Jérôme Venne, Mlles Blanche et Jeannette Venne, M. et Mme Robt. Watt, M. et Mme Armand Théroux ont assisté au service de Mme Venne qui eut lieu à Morinville mercredi, le 5 octobre.

* * *

Dimanche, le 9 octobre, la majorité de notre petite mission prit la route d'Edmonton pour aller écouter parler le Rév. Père Peyton Tous sont revenus enchantés de ce qu'ils ont vus et entendus. Tous étaient bien prêt pour recevoir le Rév. Père Strickland et signer leur promesse de réciter leur chapelet chaque jour, lorsqu'il a fait sa tournée les jours suivants, conduit par M. Armand Mercier de Vegreville.

* * *

M. et Mme Lewis et famille de Lamoureux ont fait une courte visite chez M. Ivan Bossé, lundi le 10 octobre.

Mlles. Rosie et Irène Smith sont en visite chez leurs parents M. et Mme Edmond Smith.

Galion trouvé au fond de la mer

Miami, Floride. — Un galion espagnols, qui a sombré il y a 200 ans, sur des résifs de corail situés au large de la côte de Floride, a été retrouvé par des scaphandriers amateurs, qui ont enlevé de la coque trois lingots d'argent de Panama.

On a découvert le squelette du navire sur un récif sis au large de Plantation Key, à peu près de 90 milles au sud de Miami.

PLAMONDON

M. et Mme B. Naigle, de Rosetown, Saskatchewan, sont venus faire une courte visite à leurs cousins et cousines Philippe Lemay, à Plamondon, et ensuite ils ont été visiter leurs oncle et tante M. et M. O. Audet qui demeurent à Naal.

* * *

Nos malades de l'hôpital d'Edmonton et de l'hôpital Ste-Catherine du Lac-la-Biche nous reviennent tous en bonne voie de guérison. Bonne chance à tous.

* * *

Enfin, nos habitants auront bientôt fini leurs moissons; espérons avoir encore du beau temps pour ceux qui n'ont pas fini. Vous savez que le bon Dieu nous accorde ce qu'on lui demande.

* * *

C'est vraiment gai de voir planer au-dessus l'avion de M. E. Erickson.

* * *

Mariage

Le 12 octobre, à l'église St-Isidore de Plamondon, à 10h.30, le mariage d'Elisabeth Bossé, fille de M. Joseph Bossé et Marguerite Schaub, de Plamondon, avec M. Alfred Roman, garçon de M. Secondan Roman et Maria Camillo, de Venice. La mariée se rendit à l'autel au bras de son père; elle portait une grande robe bleu en satin, garnie en tulle blanc; la manche était en forme de lis; aussi un voile blanc avec une belle couronne en coeur; la mariée était très attrayante dans sa belle toilette. Son bouquet était de belles roses, roses et blanches et d'oeillets artificiels, avec de belles fougères, le tout orné d'un grand ruban blanc.

La petite bouquetière, soeur du marié, portait une robe blanche en satin, longue et garnie de bleu pâle.

Elle était aussi accompagnée de Mlle Yvonne Bossé, soeur de la mariée, vêtue d'une robe longue, rose, en marquisette par-dessus du taffeta; elle portait un bouquet de roses garni de fougères; sa couronne était de fleurs roses parfumées et soutenue par un long ruban rose.

Le marié était accompagné de Léo Bossé, frère de la mariée; il avait une rose blanche garnie de fougères.

Le Rév. Père L. Ouellet, o.m.i., de la paroisse St-Rédempteur de Venice, assistait le Rév. L. Loranger, de Plamondon, bénissant leur union. Suivit une grand'messe à leur intention. Notre dévouée Mme Octave Chevigny, organiste, touchait l'orgue.

L'heureux couple adresse un sincère remerciement à notre dévouée Mme O. Chevigny, à toute la chorale, et à tous ceux qui étaient présents. Un banquet fut donné chez les parents de la mariée. Ils partirent ensuite en voyage de noce à Jasper où ils visitèrent deux oncles du marié. A leur retour ils donnèrent une soirée dans la salle de Venice.

Le nouveau couple résidera à Venice. Nous lui souhaitons une longue vie de joie et de bonheur.

* * *

M. et Mme E. Lord, de Bonnyville, leur fils Raymond Lord, leur fille Isabelle, accompagnée de son mari P. Poulain et Jacqueline Lord rendirent visite à M. et Mme Phi. Lemay et toute la famille de cousins et cousines. Ayant eu la malchance de s'écarter en chemin ils ne purent arriver à l'heure pour la messe à Plamondon.

Ensuite le soir ils se rendirent souper chez M. et Mme A. Schaub, d'autres cousins et cousines, et ce n'est pas tout, il faut dire que nous nous sommes régaler d'un bon souper et d'une belle soirée.

Chez le tailleur

Le client — "Il me semble que vous avez fait ce pantalon un peu trop court."

Le tailleur — "Mais non, monsieur, c'est vous qui avez les jambes un peu trop longues."

Avis aux créanciers

Succession de feu Siméon Langlois, cultivateur retiré, autrefois de Lamoureux, Alberta.

Avis est par les présentes donné que toutes personnes ayant des réclamations contre la succession du défunt Siméon Langlois, décédé le 20 septembre 1949, sont tenues de faire à Me Paul-E. Poirier, C.R., avocat de l'exécuteur Raoul Langlois, édifice Banque Royale, Edmonton, Alberta, le ou avant le 15 décembre 1949 l'état complet et dûment vérifié de leurs réclamations et de toutes sûretés détenues par elles, et qu'après cette date, l'exécuteur distribuera les biens du défunt entre les ayants-droits ne tenant compte que des réclamations ainsi présentées ou qui auront été portées à sa connaissance.

Edmonton, ce 17 octobre 1949.
Paul-E. Poirier, C.R.,
avocat de l'exécuteur,

Etude Milner, Steer, Dyde, Poirier, Martland et Layton,
Edifice Banque Royale,
Edmonton, Alberta.

Fédération Canadienne Française de la Colombie Britannique

MAILLARDVILLE

Notre-Dame de Lourdes

Mariage

Le 8 octobre en notre église paroissiale le Rév. Fère Vanier bénissait le mariage de Laurette Lachance, fille de M. et Mme Henri Lachance, de la paroisse Saint-Eustache, Manitoba, avec Adrien Martin, fils de M. et Mme William Martin, de cette paroisse. Mlles Claire et Thérèse Martin, soeurs du marié, agissaient comme demoiselles d'honneur; elles étaient accompagnées de MM. Oscar Cayer et Hector Girard. La mariée était ravissante dans une toilette de satin blanc ,elle était au bras de M. Eddy Albert. Le chant fut rendu par Mmes Griffin et Goyette; Mme Parrée touchait l'orgue. Nos meilleurs voeux de bonheur accompagnent les nouveaux époux.

* * *

Naissances

Le 21 août, à M. et Mme Charles Michaud (née Isabelle Braconnier), une fille baptisée sous les noms de Marie Dianne Francis. Parrain et marraine: M. et Mme Georges Michaud.

Le 6 septembre, à M. et Mme Léo Duhamel (née Marie-Jeanne Saltel), est né un fils baptisé sous les noms de Joseph Richard James. Parrain et marraine: M. Mme Jean-Baptiste Duhamel, grands-parents de l'enfant.

Le 9 septembre, à M. et Mme Roméo Couture (née Alida Messier), est né un fils baptisé sous les noms de Joseph Denis Léo. Parrain et marraine: M. et Mme Roger Couture.

Le 27 août, à M. et Mme Girard Lafrance (née Dorothy Monroe) est né un fils baptisé sous les noms de Joseph David Olivier. Parrain et marraine: M. et Mme Stanislas Kowalski.

Le 2 octobre, à M. et Mme Marcel Vézina (née Agnès L'Heureux), est née une fille baptisée sous les noms de Marie Bernice Anne Eveline. Parrain et marraine: M. Edmond L'Heureux et Evelina Carlson.

Le 13 octobre, à M. et Mme Antoine Beauregard, (née Clothilde Peron) est née une fille baptisée par son oncle, l'abbé Gérard Beauregard, sous les noms de Cécile Marie Marthe. Parrain et marraine: M. et Mme Maurice St-Cyr.

* * *

Ca et là

M. et Mme Josaphat Coutu accompagnés de leur fils Georges Albert, étaient en visite chez leur fille M. et Mme Ulysse Landau et chez Mlle Jeannette Coutu. Ils ont fait le voyage à St-Victor, Sask.

* * *

Un grand bazar est en marche dans la paroisse pour le 11 au 14 novembre; il va sans dire que tous les paroissiens sont mobilisés pour faire un succès de cette entreprise. De très beaux prix nous ont déjà été donnés. Espérons que ce sera un des plus beaux jamais vus dans la paroisse; nous sommes poussés par le désir de voir notre haute école apparaître à l'horizon. Continuons à être généreux comme par le passé et bientôt les rêves seront une réalité.

* * *

Dimanche dernier une partie de cartes avait lieu dans notre salle paroissiale; elle était sous l'organisation des familles dont les noms commencent par la lettre "A"; il va sans dire que ce fut un succès. Comme c'était la première partie de la saison il était facile de voir que les gens avaient hâte de prendre une bonne partie.

Au début de septembre les Dames de Sainte Anne avaient leurs élections: Le nouveau conseil 1949-50 sera sous la présidence de Mme E. Pigeau, vice-présidentes, Mme W. Marenger et J. Kilmartin, secrétaire, Mme Wilfrid Croteau, trésorière, Mme Edouard Parent; les conseillères seront Mmes Eddy Albert, A. Parrée, G. Grilmard et R. Roberge..

Mme Jos. Bohemier a été nommée directrice de chorale.

Un livre sur la musique

Il y a très peu de personnes qui ont le loisir de visiter les pays étrangers. Il y en a encore moins qui le font d'une manière instructive. Les voyages en rêves sont les plus fréquents, et les bons guides les plus rares.

En coupant les feuillets de l'ouvrage "Introduction à la Musique", par Jean Vallerand, c'est un passeport qu'on déploie; c'est le début d'une randonnée dans tous les pays où a vécu un compositeur de génie dont les oeuvres sont universellement connues. C'est aussi une étude agréable de l'art musical, de ses débuts jusqu'à nos jours; c'est l'analyse de ses origines; son développement différent selon les pays; son adaptation à la danse, à l'opéra, à l'opérette, aux chants nationaux; c'est l'explication de la symphonie, de l'ouverture, du théâtre lyrique, du poème symphonique, de la musique à programme et même du jazz.

L'auteur présente les chefs de file, énumère les oeuvres les plus connues, en commente plusieurs, les illustre au moyen de citations musicales, cite des anecdotes, opère des rapprochements.

Des chapitres spéciaux sont consacrés à Berlioz, Liszt, Debussy, Ravel, Dukas, Moussorgsky, Stravinsky, Strauss et Chopin.

Tout en suivant le développement de la musique, on apprend ce qu'est un scherzo, un rondo, un mouvement dans une symphonie, un thème, un leit-motiv. On assiste à la naissance du rythme avec la danse primitive ou avec la marche d'une armée.

Il est impossible de lire distraitement "Introduction à la Musique" tant le sujet est captivant et à la portée de tous. Ce n'est pas un manuel d'étude, non plus qu'un index sans vie. C'est un récit imagé, un voyage instructif, une source de renseignements précieux.

L'auteur, licencié ès-lettres de l'Université de Montréal, n'a pas besoin d'une longue présentation. M. Vallerand est un compositeur dont les oeuvres ont été interprétées par les grands orchestres du Canada; il est actuellement Secrétaire Général du Conservatoire de la Province de Québec. Tous les auditeurs du programme de Radio-Collège ont apprécié, au cours des dernières années, les causeries si intéressantes que M. Vallerand a données sur les divers aspects de la musique. Ceux-là, comme tous ceux qui n'ont pas eu le loisir de l'entendre, seront heureux de lire chacun des chapitres de l'Introduction à la Musique, volume publié tout récemment.

(Une publication des Editions Chantecler Ltée, 8125, St Laurent, Montréal 14. $1.75)

La mode

Pourquoi critiquer la teinture des cheveux, si c'est la mode. Moi j'ai une robe charmante en plaid vert, rouge et jaune, avec une chevelure carreautée comme cela je ferai sensation. De tout temps les femmes ont chercher à accroître leur charme naturel, par le maquillage. On a toujours aimé à se peinturlurer. A Babylonne et chez les Hébreux, les femmes usaient de sulfure d'antimoine pour se rendre le teint plus blanc. A Rome les élégantes se servaient de céruse dans le même but. Au XVII ième siècle, nombre de femmes du monde fabriquèrent elles-mêmes leur propre fard et les plus étranges matières entraient dans la composition: Des blancs d'oeufs, de la pommade de pieds de mouton et du lait d'agnelle!

Il a quelques années les élégants de New-York, Chicago etc, promenaient leur toutou peinturluré de la couleur de leur corsage, de leur blouse. Il parait un gendarme rammassa un jour, un petit chien errant et le conduisit à l'enclos. Fureur de sa chère moitié! Le cher hommes n'avait pas reconnu le roquet de son épouse dans sa tonsure bleu ciel.

1949 — Présentement on se teindra la chevelure de la couleur de ses gants ou de ses chaussures. Pourquoi pas— Cependant un grand coiffeur m'a dit que cette mode sera éphemère. Savez-vous ce que nous aurons l'an prochain! Peut-être est-ce pour couvrir les trop grandes nudités? On peindra des animaux, décoratifs par exemple, sur les jambes, un lézard se chauffant au soleil, une grenouille faisant un saut de crapeau, des aspics enroulis autour de la cheville du pied. Sur les bras des papillons, des oiseaux des Iles Canaries, aux couleurs variées, des oiseaux bleus, couleur du temps une alouette, gentille alouette, etc.

Je suggèrerais un beau petit castor au milieu du front. Les femmes hindoues ont bien là une étoile démontrant la secte à laquelle elles appartiennent.

Orize.

LEGAL

La construction de l'abri temporaire commencée il y a à peine une semaine, avance rapidement grâce à la généreuse coopération de nos paroissiens. Nous serons dans notre nouvel abri probablement le 6 novembre.

* * *

M. le curé recevait au presbytère au courant de la semaine ses parents de St-Vincent. Mme George Langevin, Thérèse Langevin, M. et Mme Robert Gosselin, ainsi que M. et Mme Roland Martin qui nous arrivaient dimanche après midi le 23 octobre, Merci pour leur visite et l'encouragement qu'ils nous ont donné dans nos entreprises actuelles.

* * *

Hier, le 23 octobre, dimanche des missions, nous avons fait appel à nos paroissiens, leur avons demandé d'oublier leurs besoins personnels et contribuer généreusement en faveur des missions. Ils ont répondu avec grande générosité et nous en sommes d'avance très reconnaissants.

* * *

Les dames de la paroisse ont tenu une assemblée après la grand'messe le 23 octobre pour discuter des plans pour continuer à aider l'église dans l'organisation de parties de cartes, bingo, vente de pâtisseries, etc. On vous avertit d'avance qu'il y aura une autre partie de carte dimanche prochain.

* * *

Nous renouvelons nos félicitations à deux de nos étudiantes du grade 11 qui ont remporté les premiers prix dans les concours de la Croisade du Rosaire. Mlle Marie Hurtibise pour meilleure composition en français, et Mlle Marguerite Barry pour meilleure pancarte.

* * *

Dimanche prochain la fête du Christ Roi, nous aurons une communion générale pour les jeunes gens et jeunes filles de la paroisse et nous sommes assurés d'avance qu'ils viendront en grand nombre.

* * *

Nous offrons aussi nos sincères félicitations à M. et Mme Donald Letourneau dont le mariage a été célébré mardi matin à Beaumont en présence d'un grand nombre de parents et amis. Nous sommes heureux de savoir qu'ils feront leur demeure permanente à Legal.

* * *

M. le vicaire, se rendait de nouveau à Morinville lundi matin passé, pour assister aux funérailles de Mme Jos. Nolta décédée au courant de la semaine dernière. Nos sympathies à la famille éprouvée.

BEAUMONT

La présentation de cadeaux à Mlle Adrienne L'Heureux eut lieu dimanche dernier, à la salle de Clearwater; nombreux cadeaux et tous utiles.

* * *

Nous aurons notre bazar les 6 et 7 novembre; il est organisé par les Dames de Sainte-Anne sous la direction de Mme Arthur Hérard, présidente; il y aura rafles, bingos, comptoirs divers, lunch pour tous les goûts. Nous invitons nos amis de la ville et des paroisses voisines.

* * *

En visite chez Mme Lucienne Bérubé, sa belle-soeur, Mme Roger Durand, de Whitehorse; elle a fait le trajet en avion une distance de 1400 milles d'Edmonton.

* * *

Mme Philomène Morin a célébré son 80ème anniversaire de naissance le 24 courant; elle n'est pas forte, mais sa santé est assez bonne; sa fille, Mme Veuve Elmina Goudreau, demeure avec elle, ainsi que son garçon Arthur; ils occupent leur belle résidence neuve au village; il y a 39 ans que la famille Morin demeure à Beaumont; elle est originaire de St-Pierre Baptiste, Plessisville, P.Q.

* * *

Parmi nos visiteurs dimanche, le 23 octobre, nous avons remarqué M. et Mme A. Théberge, de Picardville; il nous fait plaisir aussi de voir de temps à autre nos jeunes mariés de l'année à la messe du dimanche, M. et Mme Armel Lambert, M. et Mme Joffre Magan, M. et Mme Richard Magnan, M. et Mme Richard Vallée, d'Edmonton, où ils travaillent.

* * *

. Eugène Villeneuve, d'Edmonton, est en visite ici chez son père M. Jos. Villeneuve.

* * *

Nos chercheurs d'huile sont revenus dans le district pour la troisième fois, et cette fois ils creusent dans nos champs, avec notre permission. La terre tremble par moments.

* * *

Nous jouissons de l'électricité de Calgary Power; nous n'entendons parler que de frigidaires, grille-pains, razoirs, etc. On prétend qu'avant deux ans tout marchera à l'électricité en campagne.

* * *

Enfin le battage vient de finir; la récolte a été passablement bonne, mais la plupart du grain n'a pas la pesenteur voulue; la gelée a diminué la qualité.

Nous avons une température d'hiver; nous avons remarqué que tous les manteaux de fourrures étaient sortis dimanche dernier.

Le vote du Canada est tenu secret

Ottawa. — Le très hon. M. Saint-Laurent a refusé de révéler aux Communes comment le Canada avait voté lors de l'élection d'un nouveau membre du Conseil de sécurité, à l'O.N.U. On sait que la Yougoslavie a obtenu le siège renouvelable avec 39 voix contre 19 à la Tchécoslovaquie.

ST-JOACHIM

Mercredi dernier, le 19 octobre, avait lieu l'assemblée mensuelle de la Congrégation des Dames de Sainte-Anne. On commença d'abord par la prière et la lecture du procès verbal de l'assemblée précédente.

Puis une causerie par le R.P. Directeur sur certains cas de conscience. Les dames étaient très intéressées. Un gros remerciement à ce bon Père.

Ensuite on discuta ce qu'on pourrait faire plus tard pour aider à quelques bonnes oeuvres. Enfin, thé et goûter qui est devenu traditionnel. On se sépara en se promettant de se rencontrer le 9 novembre prochain. Comme ce sera la dernière réunion de l'année, notre active et dévouée présidente voudrait en faire une belle soirée récréative dont on se souvient. Pour cela, il faut la coopération de toutes les dames. Venez nombreuses, vous êtes toujours les bienvenues.

* * *

Le Rév. M. l'abbé R. Ketchen, curé de l'Immaculée-Conception, qui célèbre le 25 ième anniversaire de son Ordination a été invité par le Rév. Père curé de St-Joachim de venir chanter la grande messe le 13 novembre prochain. Le sermon de circonstance sera donné par le Rév. Père Fernand Thibault du Collège St-Jean. Tous les deux sont enfants de la paroisse.

Les cours de préparation au mariage, en français commenceront le 14 nov. prochain.



Chronique du club "Alouette"

Le 2 octobre dernier, les membres de la Section Senior du Club Alouette élurent leurs officiers pour l'année 1949-50. Les membres élus furent: Jacques Barbeau, président; Florence Racine, vice-présidente; Claire Pepin, secrétaire; Robert Sabourin, trésorier; Adrien Lachambre, comité sportif; Berthe Latour, comité spirituel; Joan Burger, comité social; Joseph Kéroack, comité éducationnel.

Le nouvel exécutif prit charge de la première soirée de l'année, le 16 octobre. On présenta un film intitulé "Breaking the Ice" avec la vedette Bobby Breen. L'exécutif, ainsi que les anciens membres du Club, furent encouragés de voir le grand nombre de nouveaux membres présents, et ainsi on prédit une année prospère et intéressante pour le Club.

La Section Senior du Club souhaite bon succès à la section Junior qui fut organisée cette année.

Avis aux créanciers

Succession de feue Marie-Reine Coupal célibataire d'Edmonton et St-Albert

Avis est par les présentes donné que toutes personnes ayant des réclamations contre la succession de la défunte Marie-Reine Coupal, décédée le 17 août 1949, sont tenues de faire à Me Paul-E. Poirier, C.R., avocat de l'exécuteur Albert Turgeon, édifice Banque Royale, Edmonton, le ou avant le 7 décembre 1949 l'état complet et dûment vérifié de leurs réclamations et de toutes sûretés détenues par elles, et qu'après cette date l'exécuteur distribuera les biens de la défunte entre les ayants-droits ne tenant compte que des réclamations ainsi présentées ou qui auront été portées à sa connaissance.

Edmonton, Alberta,
ce 22 octobre 1949,
Paul-E. Poirier, C.R.,
avocat de l'exécuteur.
Edifice Banque Royale,
Edmonton, Alberta.

Croissance rapide

— Ca grossit vite les poissons?

— Ca dépend des pêcheurs.. Ainsi, la carpe que ton papa a pêchée la semaine dernière grossit d'une livre à chaque fois qu'il en parle!

Annonces classifiées

Memorandum présenté à la Commission royale Massey

(suite de la page 1)

Education adulte.— En 1941, grâce aux démarches de notre Association (A.E.B.A.) une autre société culturelle prenait naissance au sein de notre population française: la Société d'Enseignement Postscolaire, dont le but est de promouvoir l'éducation adulte sous toutes ses formes, artisanat, coopération, caisses populaires, cinéma français, bibliothèque, etc. . . .

Enseignement. — Pour avoir un juste aperçu de la situation du groupe français en cette province, il faut aussi rappeler qu'outre le collège Saint-Jean nous possédons des écoles supérieures (High School) et plus de 80 autres écoles où l'on enseigne le français.

Vie civile.— Important au point de vue culturel est le fait que notre population est groupée dans une cinquantaine de centres où elle forme la majorité et parfois la totalité de la population.

De plus nous comptons sur une élite de première valeur: chefs laïques et religieux, un sénateur, le Procureur général de la province, un Juge de district, un député fédéral, trois députés provinciaux, une classe professionnelle nombreuse: médecins, renommés, avocats, ingénieurs, agronomes, professeurs, hommes d'affaires, etc.

Ces quelques détails vous donneront un aperçu de la situation du groupe français en Alberta. Voyons maintenant quelques réalisations de ce groupe, principalement au point de vue culturel.

II

Brève étude sur le point de vue culturel en Alberta.

Les circonstances, nous l'avons noté plus haut, sont nettement défavorables au progrès de la culture française en cette province.

Permettez-moi de le souligner sans aucune acrimonie: il est regrettable que la culture française, non seulement ne reçoive pas toujours l'appui qu'elle mérite, mais qu'elle soit même en butte à certaines influences hostiles. Nous ne réclamons pas un traitement de faveur; nous reconnaissons même pour nos gens la nécessité d'une double culture. Mais, nous voulons l'affirmer clairement: sous n'abandonnerons jamais notre culture propre qui est une richesse inestimable. Aussi, il serait à propos que, dans ce pays bilingue, les citoyens des deux grandes races, non seulement ne fassent rien pour entraver l'une ou l'autre de nos cultures, mais qu'ils reconnaissent une fois pour toutes que les deux races ont droit à leur plein épanouissement en ce pays.

Ceci dit, je veux souligner brièvement ici les réalisations culturelles de notre groupe, réalisations obtenues en dépit des conditions nettement désavantageuses qui nous sont faites. Je me contenterai d'une simple énumération.

1.— Chaque année notre association octroie des bourses d'études aux élèves qui veulent poursuivre leurs études en éducation à l'Université.

2.—L'A.C.F.A. organise des **concours** de français auxquels prennent part chaque année quatre à cinq mille concurrents de l'Alberta.

3.— L'Association a organisé dans plus de cinquante centres des noyaux **de bibliothèques scolaires.**

4.— Elle organise régulièrement des congrès généraux où sont traités divers problèmes culturels: coopération, agriculture, artisanat, éducation, etc.

5.— Sous les auspices de l'A.E.B.A. des cours d'été ont été organisés afin de compléter la formation culturelle de nos professeurs, qui ne reçoivent pas une formation française adéquate dans nos milieux universitaires. Cette année plus de 125 professeurs de langue française de l'Alberta ont suivi ces cours qui ont porté sur l'enseignement du français, Histoire du Canada, le Folklore. Quatre professeurs spécialistes ont été invités de l'extérieur à cette fin.

6.— Sous les auspices de la Société d'Enseignement postscolaire une **émission radiophonique** hebdomadaire a été maintenue depuis huit ans.

7.— Des cours de **tissage et de couture** ont été donnés en divers centres de la province.

8.— L'Association a fondé depuis quelques années un centre de distribution de publications, connu sous le nom de "**Librairie française de l'A.C.F.A.**" Cette librairie connaît un succès grandissant.

9.— Enfin, l'oeuvre la plus importante à laquelle notre Association a pris une part prépondérante et dont elle fut l'instigatrice, c'est sans contredit celle de la **radio française en Alberta.** Nous reviendrons en détail sur ce sujet dans la troisième partie de notre mémoire.

Je ne vous ai donné ici que les grandes lignes de l'oeuvre culturelle accomplie par nos associations franco-albertaines. Ces oeuvres, remarquez-le bien, ont été accomplies grâces au courage, à la persévérance, aux sacrifices des Canadiens de langue française de l'Alberta. Malgré qu'ils fussent dans une situation culturelle inférieure à celle de leurs concitoyens anglo-canadiens, nos compatriotes ont maintenu leur patrimoine français, et par le fait ils ont contribué à la culture canadienne de façon appréciable.

Deux points ressortent de cet exposé:

1.— La culture française souffre actuellement de discrimination en Alberta; les Franco-Albertains n'ont pas, pour ce qui est de la civilisation française, les mêmes avantages culturels dont les citoyens de langue anglaise jouissent vis-à-vis leur propre culture.

2.— Si l'élément français avait eu pleine liberté de développer sa culture, non seulement notre groupe franco-albertain, mais la nation canadienne ellemême en aurait tiré un meilleur profit.

III

La Radio française en Alberta.

Nous étudierons dans cette partie de notre mémoire les points suivants:

1.— Historique de la question.

2.— Lettre du professeur A R. M. Lower de Queen's University, sur la radio française en Alberta.

3.— Considération sur le poste CHFA.

I— Historique de la question.

Dès la naissance de la Commission canadienne de la radio en 1933, l'Association canadienne-française de l'Alberta, de concert avec toutes les autres associations françaises des Prairies, établit nettement sa position sur la question de la radio comprenant toute la valeur de cet instrument culturel, elle réclama immédiatement que l'on fit une juste part au français, même dans l'Ouest canadien. Dans une lettre du 7 mars 1933 M. Charlesworth déclarait explicitement: . . . *"La Commission de la Radiodiffusion entend respecter tous les droits légitimes du français au Canada et, à cette fin, il a été décidé que des programmes entièrement français seront irradiés le plus tôt possible et le plus souvent possible à travers tout le Canada."*

Durant huit ans, sans jamais se décourager nos associations françaises firent pression. Enfin, Radio-Canada consentit à donner environ une heure de français à son poste de Watrous. Mais ces programmes étaient radiodiffusés à des périodes de la classe C, et plusieurs de nos compatriotes étaient incapables d'être aux écoutes. De plus, les autorités nous firent savoir que nous ne pourrions pas espérer obtenir davantage, au moins pour longtemps.

C'était en 1941. Comprenant que la radio était absolument indispensable pour le maintien de notre culture française, et, qu'on le remarque, sans renoncer au principe que les services fédéraux, la radio comprise, devraient être bilingues même dans l'ouest, les Canadiens français des Prairies décidèrent de remédier immédiatement à cette lacune en construisant des postes privés.

Durant trois ans, de 1941 à 1944, ils étudièrent longuement et sérieusement leur projet. Enfin en mars, 1944, des requêtes étaient présentés au Bureau des Gouverneurs de Radio-Canada demandant d'établir des postes privés français dans les trois provinces. Un seul permis fut accordé, celui de St-Boniface et les autres remis à plus tard. On nous promettait les autres permis si le poste de St-Boniface avait du succès. C.K.S.B. commença ses opérations en 1946. Un an plus tard, devant le succès magnifique de ce poste à tout point de vue, les Franco-Albertains se présentaient de nouveau devant le Bureau des Gouverneurs.

C'est alors que certains milieux firent **oppositions à notre projet et il nous fallu** redoubler d'efforts pour obtenir ce que nos compatriotes anglais du Québec obtiennent sans aucune difficulté. Je rappelle ces faits sans aucune rancoeur, mais seulement pour vous mettre bien au courant de la façon dont la culture française a été jusqu'à ce jour traitée en dehors du Québec.

2.— Je ne veux pas insister davantage **sur ce point. Je vous réfère à la lettre** écrite à ce sujet par M. A. R. M. Lower, éminent professeur anglo-canadien de Queen's University.

(Nous avons publié cette lettre dans notre édition du 12 octobre. Nos lecteurs pourront s'y reporter.)

3.—Considération sur le poste CHFA.

a.— Sa nature
b.— son organisation
c.— son but essentiellement culturel
d.— ses espérances.

a.— Nature du poste CHFA.

L'existence du poste CHFA marque un fait assez rare dans le domaine de la radio en Canada. Tout en détenant un permis commercial qui va l'aider à vivre, il est avant tout et essentiellement un instrument de culture française. Il est le résultat des démarches de notre Association qui a voulu suppléer aux déficiences des autorités fédérales en la matière. Ce que l'on prétendait être impossible **au point de vue** financier et matériel, la minorité française de l'Alberta est en train de l'accomplir, avec des moyens beaucoup plus restreints que les postes officiels de l'Etat.

Un autre fait à souligner est que le poste CHFA qui commencera ses opérations le mois prochain a été bâti par la population française de toute la province d'Alberta. Même ceux qui ne pourront pas capter le poste ont fait généreusement leur part, dans le seul but d'aider la culture française. De plus l'appui financier que tous ont donné au poste CHFA est totalement gratuit. On comprendra toute la signification de ce geste si on considère que le groupe français a donné pour son poste de radio plus de $130,000.00 C'est dire que nos Franco-Albertains portent un intérêt tout particulier au problème de la radio.

L'organisation proprement dite du poste a été confiée par la population française à un groupe d'hommes d'affaires animés des mêmes sentiments et qui ils ont pleine confiance.

b.— Organisation du poste CHFA.

Le poste CHFA est la **propriété de** Radio-Edmonton Limitée et est **géré** par elle.

Radio-Edmonton Limitée fut incorporée par charte fédérale en décembre 1947. La compagnie a pour président M. le Docteur L.-O. Beauchemin médecin de Calgary, bien connu pour son dévouement à la cause française.

Les plans techniques du poste CHFA ont été préparés par M. le Docteur Frederic Howes, de l'université McGill, dont la compétence dans le domaine de la radio est reconnue partout.

Le permis de notre poste fut recommandé par Radio-Canada en mars 1948 et octroyé par le ministère des Transport au mois de mai suivant.

Les ouvriers se sont mis aussitôt à l'oeuvre. Et la fin de l'année 1948 s'est passée en démarches de toutes sortes pour trouver les terrains voulus, octroyer les contrats, engager notre personnel. La construction du poste a commencé en mars dernier, et nous avons fixé l'ouverture au 20 du mois prochain.

Actuellement nous comptons un personnel de 14 membres. Nos chefs de services sont tous des gens d'expérience. D'autres seront engagés sous peu. Il nous fait plaisir d'avoir à notre service quelques concitoyens de langue anglaise. Cependant, pour nous conformer aux directives de Radio-Canada, notre poste devra être exclusivement français; c'est à cette condition que nous avons eu notre license commerciale, afin de ne pas nuire à nos confrères les postes anglais d'Edmonton. Cela nous agrée parfaitement, car notre poste, comme nous l'avons dit, est essentiellement un poste de culture française.

c.— But essentiellement culturel.

Le but du poste CHFA est avant tout et uniquement de promouvoir la culture française, sous toutes ses formes et dans tous les milieux. Si nos Directeurs avaient voulu faire des profits, ils auraient probablement placer leur capital dans l'industrie de l'huile de l'Alberta.

Une autre preuve que notre poste est essentiellement culturel c'est que nos Directeurs ont l'intention, si profits il y a, d'affecter ces profits à améliorer les programmes et à développer les talents locaux de nos compatriotes franco-albertains.

d.— Espérances.

Nous basant sur les expériences de notre confrère de St-Boniface, nous envisageons l'avenir avec confiance. Comme le poste français de St-Boniface, nous espérons que le poste français CHFA connaîtra un grand succès.

Nous avons aussi une confiance inébranlable que le poste CHFA apportera à notre population cette culture française dont elle a soif et qu'elle n'a pu trouver que d'une façon très limitée en Alberta.

Enfin le poste français d'Edmonton servira sûrement à rapprocher, dans cette partie du Canada, les deux éléments qui forment l'essence de notre pays. Nous savons qu'un grand nombre de nos concitoyens de langue anglaise attendent avec autant d'impatience que nous l'ouverture de CHFA. Ils savent par l'expérience de St-Boniface, tout le bien que nous sommes appelés à faire.

Ainsi, notre poste apportera sa contribution appréciable au développement spirituel, moral, intellectuel, de l'élément français de l'Alberta: il agrandira la richesse culturelle de notre pays.

C'est là notre forme désir et notre espérance.

Conclusion:

Je crois que le présent mémoire vous donne une idée assez juste de la situation de l'élément français en Alberta. Placés dans une situation désavantageuse, ils entendent maintenir quand même leur culture propre.

Leur importance doit être jugée non pas par leur nombre, mais par la civilisation qu'ils représentent en Alberta, par leur passé, par les réalisations à leur crédit, par tout l'ensemble des organisations culturelles qu'ils maintiennent.

Par ailleurs il n'est que juste que, dans les décisions qui seront prises, on tienne compte du fait que le bilinguisme, la bi-culture, le caractère bi-racial soit respecté même en Alberta. Si l'on veut que le pays jouisse de la paix et de l'unité désirable, il importe que les deux éléments soient partout au pays sur un pied d'égalité de traitement. En conséquence, au nom des Associations que je représente, je suggère:

1.— Que les autorités **reconnaissent officiellement et de façon pratique** la double culture de notre pays même en cette province;

2.— Que l'on accorde à l'élément français les **mêmes facilités culturelles** que l'on accorde aux autres groupes dans les autres parties du pays, comme par exemple à la minorité anglaise du Québec.

3.— Etant donné le caractère bilingue du pays, que l'on donne à la radio française en Alberta des **facilités égales** à celles qui sont offertes aux postes anglais. A ce sujet, nous rappelons ici la recommandation faite en 1947 par le comité parlementaire de la radio:—

"Vu que certaines parties du Canada ne bénéficient pas des programmes de Radio-Canada ou n'en jouissent que partiellement, votre Comité recommande que le programme d'expansion et de développement de la Société soit accélérée, et vue l'établissement d'un deuxième réseau français qui fournirait aux auditeurs de langue française des programmes alternatifs en français comme en ont actuellement les auditeurs de langue anglaise, soit mis dans ce programme d'expansion et de développement.

Les propriétaires de journaux ne devraient pas être traités différement **des autres citoyens lorsqu'ils** demandent le privilège d'avoir des postes de radio. Le comité n'irait pas jusqu'à conseiller l'interdiction pour une personne ou un groupe de personnes de posséder et d'exploiter plusieurs stations de radio. On devrait, cependant, accorder une préférence aux citoyens n'ayant pas encore de permis."

Les autorités fédérales devraient pouvoir nous accorder, sinon un réseau continuel, au moins **un réseau partiel pour** les programmes français les plus importants venant d'ailleurs.

Pour donner à la radio française en Alberta une opportunité égale à celle qu'ont les postes anglais, Radio-Canada devrait nous offrir ses **meilleurs programmes français** sur disques, et en commanditer d'autres à notre poste. Etant donné que la Société n'a pas jugé à propos d'établir des postes français dans cette partie du pays, elle devrait se servir du nôtre comme d'un substitut.

Enfin, Radio-Canada devrait transmettre dans l'Est du pays les meilleurs programmes qui origineraient de notre poste.

Si la Société Radio-Canada sent le besoin d'avoir de l'aide alors qu'elle prélève une contribution, qu'elle a des revenus commerciaux et qu'elle est appuyée par le gouvernement, à plus forte raison, un poste privé comme le nôtre a-t-il besoin qu'on lui accorde l'appui qu'il mérite. On doit d'autant plus le faire que nous n'avons pas à discuter, de desservir adéquatement l'élément français de l'Alberta.

4.— En dernier lieu, que les autorités étudient l'opportunité d'établir un **corps culturel permanent** afin de promouvoir sur un plan national une véritable culture canadienne.

Ce corps culturel devrait être formé de **deux sections distinctes,** anglaises et françaises; chacune serait chargé des problèmes culturels qui lui seraient propres et serait autonome dans sa sphère. Les deux travailleraient **conjointement** dans les problèmes communs.

Ce corps culturel permanent devrait **respecter les prérogatives** déjà existantes.

Ce corps culturel devrait être le plus représentatif possible et tenir compte de tous les mouvements culturels du pays.

Ce corps aurait pour **fonction** de s'occuper de tout ce qui touche au caractère bi-culturel du Canada: arts, sciences, histoires, lettres, radio, etc.

En terminant, notre population française de l'Alberta par mon entremise, souhaite qu'on accorde à la culture française en cette province et dans tout le pays un traitement juste et équitable, par les moyens ci-haut mentionnés et par tout autre moyen jugé opportun.

P.-E. Breton

Pour L'association canadienne-française de l'Alberta.
La Société d'Enseignement postscolaire section française de l'Alberta.
Radio-Edmonton Limitée (CHFA).

19 octobre, 1949.

TANGENTE

Dimanche le 23 octobre, fut baptisé Marie Marguerite, née le 12 octobre à McLennan, de M. et Mme Romuald Lussier. Le parrain et la marraine furent René Lussier et Irène Lussier, frère et soeur de l'enfant. Félicitations aux heureux parents.

* * *

Le 16 octobre, en la clôture de la croisade du Rosaire à Tangente, les élèves de l'école accordèrent une séance bilingue et consistant en des chants, des saynètes et déclamations. Son Exc. Mgr Routhier, o.m.i., accompagné du R. P. Clément Richer, o.m.i., aumônier diocésain de la J.E.C., présida l'assemblée nombreuse et adressa aux parents des conseils d'éducation et de coopération scolaires. Félicitations aux élèves et aux institutrices. Remerciements à Monseigneur et à l'aumônier de la J.E.C.

* * *

Le 23 octobre au soir, le comité de la garde-malade du district de Tangente organisa une soirée paroissiale en vue de souscrire quelque argent pour l'habitation de la future garde-malade attendue avec impatience.

* * *

Du 25 octobre au 1er novembre, une retraite paroissiale est donnée par le R. P. Aristide Philipot, o.m.i., de McLennan. Deux exercices rappellent nombreux le matin et le soir les paroissiens de Tangente. On profite bien de cet avantage spirituel et l'on remercie la Providence des grâces accordées.

Une gaffe

Oh! cher maître, chantez-nous encore quelque chose, avant de partir.

— Volontier, chère madame, mais l'heure est avancée et je crains de déranger les voisins.

— Oh! peu importe d'ailleurs, ils ont un chien qui hurle toute la nuit et qui nous dérange, on peut bien leur rendre la pareille.

La défense

— Evidemment la robe me plait.... mais je sais ce qu'elle va me coûter!

— Ah! dame, quand il s'agit de te plaire, je ne regarde pas à la dépense!

LEGAL

La première assemblée des marguilliers de la paroisse se tenait au presbytère après l'arrivée du nouveau curé lundi, le 10 octobre. Elle avait pour but de mettre M. le curé au courant de la situation actuelle de la paroisse et surtout pour régler le problème du service religieux pour les mois d'hiver. Nous avons discuté longuement toutes les solutions possibles et finalement nous avons choisi de bâtir immédiatement un abri temporaire à l'endroit de l'ancienne salle paroissiale, et qui accommodera le service religieux jusqu'à nouvel ordre. Nous espérons pouvoir commencer la construction de la nouvelle église dès le printemps prochain, et afin de pouvoir commencer plus tôt, nous verrons à faire creuser la cave dès cet automne. M. le curé faisait appel à des volontaires hier à la grand'messe afin de terminer aussitôt que possible la construction de l'abri temporaire. Nous sommes assurés d'avance de la coopération de tous nos paroissiens qui désirent ardemment avoir un lieu plus convenable et plus commode pour le service religieux.

Nous sommes heureux de répéter encore une fois nos remerciements à tous ceux et celles qui dans le passé, et surtout depuis le dernier incendie, ont profité de toutes les occasions possibles, avec esprit de foi et de sacrifice, pour maintenir dans la paroisse les énergies morales et spirituelles nécessaires pour mener à bonne fin l'énorme tâche qui reste à accomplir. Les heureux résultats de la Croisade du Rosaire nous permettent déjà beaucoup, puisque plus de quatre vingt quinze pour cent de nos familles ont signé la promesse de réciter le Rosaire quotidiennement en famille. Nous voulons de nouveau remercier sincèrement les membres du comité paroissiale de la Croisade, surtout nos zélateurs qui ont si parfaitement accompli l'importante tâche qui leur avait été confiée. Nous avons raison de croire, ici comme ailleurs, que l'heureux succès de notre Croisade est dû aussi au travail et aux prières ferventes et constantes de nos zélées religieuses, de nos mères de familles et de nos enfants pendant les jours de la croisade. A eux tous aussi nos sincères remerciements. La fidélité à remplir les promesses de la Croisade se manifeste déjà par les nombreuses assistances à l'heure du Rosaire tenue dans la chapelle du couvent tous les dimanches après midi.

L'élan spirituel causé par la Croisade contribue aussi énormément à l'amélioration temporelle et financière de la paroisse. Le comité des dames de la paroisse n'a épargné aucun effort, aucun sacrifice pour augmenter les fonds de la paroisse, par ventes de pâtisseries, parties de cartes etc. Nos remerciements encore une fois au comité des dames et à tous ceux qui les ont secondés dans leurs efforts. Le nouveau curé de la paroisse veut remercier aussi de nouveau toutes les âmes généreuses de toutes les parties du Canada qui par leur dons généreux depuis l'incendie, ont grandement contribué aux fonds de la paroisse.

* * *

Nous félicitons les heureux parents de nouveaux nés qui ont été baptisé hier sous les noms de Marie, Julie, Simone Pelletier, fille de M. et Mme Henri Pelletier, et Joseph, Aimé, Arthur Bergevin, fils de M. et Mme Raoul Bergevin.

* * *

M. le curé avertit aussi les paroissiens qu'il fera bientôt la visite de paroisse afin de rencontrer personnellement les membres de toutes les familles qui lui sont confiées.

* * *

Notre dévoué vicaire, M. l'abbé Jacob, nous quittait hier pour rendre service à notre voisin, Mgr E. Tessier, curé de Morinville, nouvel élu à la dignité de prélat domestique. Notre vicaire sera de retour avec nous pour dimanche prochain.

GIROUXVILLE

Le courriériste de Girouxville sort de son long sommeil au moment où les ours vont s'endormir pour des mois. Voici mon baggage pour ce premier courrier.

* * *

Un mariage avait lieu le 12 octobre dernier, celui de Jeanne-D'Arc Boisvert avec M. Joseph Lemire, de Falher. Les mauvais chemins n'ont pas empêché les jeunes époux d'avoir un mariage de première classe et une célébration dans la même ligne.

* * *

Le 16 octobre M. et Mme Joseph Nolette faisaient baptiser un garçon, Joseph-Edmond-Philippe. Le parrain et marraine furent M. et Mme Maurice Cauthier.

* * *

Du va-et-vient il y en a. M. et Mme Alcide St-André reviennent d'un voyage à Edmonton. MM. Adolphe Boisvert se sont aussi rendus à Edmonton en voyage d'affaires.

* * *

Plusieurs jeunes du sud de la province de la Saskatchewan et d'ailleurs travaillent aux récoltes. Les frères Jean, Germain et Maurice St-Arnaud, ainsi que d'autres apiculteurs sont repartis pour l'Est.

* * *

De la construction à plein dans le village, sans compter le garage Bessette, la boucherie Gagnon et le magasin de la Coop. qui se construisent toujours, plusieurs maisons surgissent de terre.

* * *

Se bâtissent actuellement MM. Léon Côté, Mokel, Jean et Germain Dufresne, Adolphe Lanctôt, Henri Bégin et Roland Deslauriers. Une vraie épidémie.

* * *

"Zézé", — quel beau mot! Quelle belle soirée aussi eut lieu vendredi dernier, la salle paroissiale débordait d'une foule joyeuse.

* * *

Bienvenue encore à M. Taillefer, pour avoir donné le nom Carmel au nouveau théâtre et à ses joyeux compagnons.

La Survivance des Jeunes

La Radio française

Collège de Saint-Boniface,
le 22 octobre, 1949

Monsieur le Rédacteur:
La Survivance,
Edmonton, Alberta.
Monsieur le Rédacteur,

Voilà longtemps que je suis, avec avidité, le progrès de Radio-Edmonton. Mais maintenant surtout alors que le rêve des albertains est sur le point de se réaliser, je viens ici vous féliciter pour le merveilleux, et j5ajoute l'héroïque effort que vous avez manifesté pour obtenir la réalisation du deuxième poste français de l'ouest canadien.

Mon plus grand désir serait d'être à l'ouverture de ce poste, car il y a trois ans et demi à peine, j'assistais au collège de Saint-Boniface à l'ouverture du premier poste français de l'ouest—CKCB Saint-Boniface. J'étais jeune collégien alors comme d'ailleurs je le suis encore aujourd'hui. Que les collégiens manitobains étaient heureux! Moi aussi je l'étais, mais j'aoute moins heureux que les autres, car ce n'était pas Radio-Edmonton, et l'avenir était si sombre pour le nôtre.

Je me rappelle, qu'il était doux alors, après l'ouverture officielle du poste, de se promener par les rues de Saint-Boniface, car nous avions eu grand congé ce soir-là, et d'entendre de porte en porte la voix française et de savoir que cette voix n'était pas éphémère, mais que chaque jour, elle ramenerait ces programmes favorits.

Depuis ce jour Radio-Saint-Boniface est sur les ondes. Il pénètre dans les foyers, il ramène à nos compatriotes, l'atmosphère française qu'ils avaient perdues. Peu à peu, nos chansons canadiennes reprennent leur place au foyer; le jazz américain semble reprendre la route du retour. Nos défenseurs ne semblent pas désespérer, l'avenir à l'horizon sourit faiblement. C'est à force de lutte et de sauvegarde qu'un peuple se maintient fidèle à sa race et à sa foi. Si nos jeunes, et je m'inclus, savent garder cette héritage pour lequel nos pères ont lutté, on peut dire avec certitude que la race française ne périra pas dans l'ouest canadien.

Je souhaite longue vie et prospérité à CHFA, Edmonton, Alberta, notre poste, le deuxième poste française de l'Ouest canadien. Qu'il m'est doux de savoir que quand je retournerai à Edmonton, c'est comme ci c'était un rêve, la voix française se fera entendre sur nos ondes. Daigne Dieu bénir votre entreprise!

Je demeure fidèlement.

Un collègien en philosophie 1
André Desjardins.

Répondez, S.V.P.

Voici quelques jeux d'esprit avec les solution.

1—Histoire

Quel est le gouverneur anglais qui exempta les Canadiens du "serment du test"?

2—Charade

Mon premier est un sourire
Mon second est plus étroit qu'une vallée
Mon tout est souvent un ennemi

3—Corrigez:

a) Donnez-moi un "set de studs de poignets"
b) Elle travaille au "switchboard".
c) J'ai une "canisse" à pétrole.

Réponses:

1—Murray.
2—Rival.
3—a) paire de bouton de manchettes.
b) Elle travaille au bureau de distribution.
c) J'ai un bidon à pétrole.

Narration

Le ralliement de Morinville

Premier: Normand Chalifoux

Dimanche le 2 octobre, à 2:30 h. une procession partait de l'église pour se rendre au Terrain de Jeux. En tête de la parade, marchaient les Chevaliers de Colomb, suivis des Petits Croisés, des Hommes du village, des jeunes de la C.Y.O. et finalement venaient les soldats.

Une belle statue de la Sainte Vierge était placée sur un char triomphal avec un Ange de chaque côté. Le car, chef-d'oeuvre des Messieurs Chevaliers du garage, était décoré blanc et bleu, enguirlandé de huit chapelet dorés, garni de roses naturelles. Il était escorté de sept jeunes filles du village ainsi que des demoiselles pensionnaires au Couvent, dans un bel uniforme bleu et blanc. Les Chevaliers du 4ième Degré et les membres du clergé avec Monseigneur suivaient ce magnifique cortège. Sur le chemin, on récita les Mystères joyeux Tout le long du parcours les maisons étaient toutes décorée de drapeaux, de banderoles, etc.

Arrivé au Terrain, tout le monde chanta le cantique de Lourdes et M. Gérard St-Germain souhaita la bienvenue à tout le monde et annonça ensuite qu'on allait réciter les Mystères douloureux.

1.— Mystère: L'agonie au jardin des olives: un beau discours donné par notre aimable pasteur, l'abbé E. Tessier, tandis que la dizaine fut récitée par M. Eugène Cournoyer. 2.— Mystère, La Flagellation; expliqué par le Rév. J. Carter de Villeneuve. La dizaine fut récitée par M. Soetaert, aussi de Villeneuve. 3.— Mystère; Le Couronnement d'épines, expliqué par le Rév. R. Bérubé de Legal et récité par M. Léon St-Martin. 4.— Mystère; Le Portement de la Croix; expliqué par le Rév. Père McIntyre de Rivière-Qui-Barre, récité par M. Jim Falls. 5.— Mystère; Le Crucifiement; expliqué par le Rév. Père Labonté de Saint-Albert; récité par M. Belhumeur.

Après le Rosaire, le Rév. Père Valérien Gaudet, un ancien élève de notre école et un paroissien de Morinville, nous a parlé des péchés sur lesquels la Vierge a pleuré à Lublin en Pologne.

L'archevêque de notre diocèse, Son Excellence Mgr MacDonald, nous a dit quelques mots sur le rôle des hommes dans cette Croisade. Il a dit que c'est la meilleure organisation de l'Action Catholique où les laïques font leur part. Puisque c'est un ouvrage d'homme; cela indique l'importance de cette Croisade.

Normand Chalifoux, Gr. X

LES ANCETRES

A l'ombre du clocher dans le vieux cimetière,
Envahi de chardons, d'immenses pissenlits,
Dorment ces paysans qui défrichaient la terre
En renversant les arbres, en tassant l'abatis.

Ils labouraient les flancs de la terre nouvelle
Qui n'avaient pas reçu la semence des blés
En guidant sur le friche un poulain mi-rebelle
En tenant les mancherons de leurs bras musclés

Et pendant cette époque où la verte nature
Ressent dans tout son être un frisson du printemps,
Avec un sac de grain fixé à leur ceinture,
Les premiers laboureurs semaient les premiers champs.

A la fin de l'été, quand le clair soleil brille
Sur la blanche moisson aux abords du torrent,
Ils voyaient, sous les coups balancés des faucilles,
Tomber en rangs serrés les épis de froment.

Ils dorment ces colons, ces bâtisseurs de terre
D'un sommeil éternel, profond, silencieux:
Ils ont quitté un jour cette vie éphémère
Pour aller retrouver tous les autres aïeux.

Ils sont partis, hélas. Mais leur oeuvre demeure
Et laisse derrière eux d'immortels souvenirs
Qui ne s'effacent point dans la fuite des heures
Ni dans le tourbillon des siècles à venir.

C'est à nous, paysans, héritiers de ces hommes
Que revient le devoir de cultiver leurs champs;
Si nous voulons rester toujours ce que nous sommes
Il nous faut leur audace et leur foi et leur sang.

Dormez en paix, ô nos ancêtres,
Car dans le sable des sillons
Marchent encore d'autres êtres
Qui ont votre coeur et vos noms!

Jean BLANCHET

La bénédiction de l'école Sainte-Marie a eu lieu à Spirit River

Son Excellence Mgr Henri Routhier, O.M.I., Coadjuteur du Vicaire Apostolique de Grouard, nous arrivait samedi soir le 22; le même soir, nous arrivaient aussi Soeur Marie de Ste Germaine, Provinciale des Soeurs de Ste Croix ,résidant à Donnelly) et Soeur Marie de St-Médard, Supérieure du Couvent de Falher. La matin du 22 par le N.A.R., descendait à Spirit River, nous venant d'Edmonton, M. J.-O. Pilon, président de la Commission scolaire des écoles séparées d'Edmonton.

Mgr prit sa chambre à l'hôpital, les deux religieuses au couvent et M. Pilon au presbytère.

Le 23 au matin, Mgr disait sa messe au couvent; M. Pilon était au nombre des assistants.

A la grand'messe, chantée par le curé de la paroisse, M. l'abbé Paul Gagnon, Mgr était au choeur et donna le sermon, dans les deux langues, sur la Propagation de la Foi; comme toujours, sa parole alle droit au coeur des personnes présentes et augmenta en elles la volonté de se saigner, en aumônes, pour cette oeuvre d'évangélisation.

Grand dîner à l'hôpital. Vers les trois heures, toute la paroisse était à l'église; Monseigneur entonne le Veni Creator, les prières liturgiques se continuent; la procession se met en marche pour l'école Sainte-Marie. Arrivés devant l'école, Mgr s'arrête devant la porte principale; on continue les oraisons liturgiques; on asperge l'école en faisant le tour complet à l'extérieur; encore quelques prières; les portes s'ouvrent et Monseigneur fait son entrée solennelle; une table recouverte d'une nappe blanche, laisse voir deux crucifix, et deux cierges allumés; la foule entre à pleines portes. Les crucifix sont bénis; le crucifix de l'entrée est installé séance tenante; Notre-Seigneur prend officiellement et solennellement possession de notre école Sainte-Marie; nos commissaires sont présents ainsi que les deux secrétaires; ce sont MM. Alex Perras, Josaphat Labrecque, Alfred Labrecque, Donat Dion et Armand Dion. Monseigneur asperge ensuite tous les appartements de l'école du haut en bas; aucun coin n'est oublié; notre curé et les commissaires l'accompagnent. Encore quelques prières; Mgr termine cette bénédiction de notre école en bénissant les assistants.

On se rend ensuite dans la classe de Soeur Marie de St-Augustin, s.g.c., principale de l'école, où des sièges ont été installés. Les discours vont commencer.

Discours

Le président des commissaires, M. Alex Perras, en ouvre la série par des paroles de circonstance, dans les deux langues; il invite ensuite M. Alfred Labrecque à dire quelques mots; ensuite c'est le tour de notre curé, de M. Donat Dion; de M. McKenna (un de nos marguilliers), puis de M. J.-O. Pilon, "qui n'a que 23 ans d'expérience" dans le domaine des écoles séparées; ce fut très instructif de l'entendre, dans les deux langues, sur cette question des écoles catholiques, qui est sa principale occupation, et qui lui tient tant à coeur; M. Pilon n'a pas craint de faire les dépenses de ce voyage pour venir féliciter notre population, parents et enfants; sans oublier les commissaires et les religieuses, pour l'excellent travail fait en si peu de temps. Tous burent ses paroles et se les assimilèrent. Au premier rang des auditeurs, on remarquait le personnel religieux de l'hôpital Sainte-Croix avec la supérieure en tête; on avait aussi trois Soeurs de Service de Rycroft: Soeur O'Neill (conseillère de Toronto, en visite), Soeur Bridan et Soeur Hudon.

Son Excellence Mgr Routhier termina la série des discours en remettant devant les yeux de tous, dans les deux langues, toute la signification heureuse que donne une école séparée catholique dans une paroisse, surtout quand cette école se trouve sous la direction de personnes religieuses; avec une telle école, l'avenir religieux de Spirit River est assuré; les parents seront continués dans leurs enfants; dans cinq ans, il nous faudra au moins quatre classes; Mgr demande aux parents de seconder les religieuses au foyer, en continuant le même travail; il nous faut marcher la main dans la main.

Durant les discours, il y eut aussi la lecture des lettres d'excuses reçues des personnes qui n'avaient pu répondre à l'invitation; on put gouter ainsi des nouvelles des Pères Joseph LeTreste, o.m.i., premier curé de Spirit River (retiré à Fort Smith, car il a près de 89 ans; il se trouvait à Dunvegan en 1896); A. Josse de St-Boniface; R.P. Proulx, de la Mission St-Augustin; L. Binet, du Cap de la Madeleine; Albert Bouchard, curé de Jean-Côté. La série des discours se termina par un thé servi par les dames et demoiselles de la paroisse; ce fut très bien.

Tous reçurent l'offre de signer leur nom dans le registre de l'école; le nom de Monseigneur ouvre le livre; notre curé fut le second à signer; un plateau d'offrandes avait été placé près du livre; chacun en devina l'usage; le premier don de cinq dollars honora la première signature; exemple contagieux qu'imita le second signataire.

La soirée

Le soir, à huit heures, dans l'église, eut lieu une soirée récréative, offerte par les enfants de l'école Sainte-Marie, pour fêter le jubilé d'argent sacerdotal de Mgr Routhier (7 sept. 1949).

La décoration fut faite par les Soeurs Grises de la Croix; des beaux 25 argentés couraient le long de guirlandes d'argent; et tout au haut un "Te Deum laudamus" renvoyait tout à Dieu.

Le programme fut très bien rendu; diction, dans les deux langues, parfaites; les enfants ont rempli leur rôle avec grand naturel; rien de gunidé; de beaux cadeaux offerts à Monseigneur.—

Monseigneur remercia et les enfants et les religieuses et les parents et amis; ses paroles, chaudes et convaincues, ont fait une impression profonde; il a montré que la bonne entente, l'unité au Canada, ne pourrait se faire qu'en tenant compte des deux langues officielles; le français et l'anglais. L'O Canada, paroles du grand'père de Monseigneur Routhier, termina une si belle journée. Monsieur y ajouta le chant: Bonsoir, mes amis, bonsoir; bon soir, mes amis, bon soir; au revoir. . que toute la foule chanta à l'unisson accompagnée brillamment par les chers enfants.

Les personnes qui ont manqué cette fête ne peuvent se faire une idée de la belle journée qu'elles ont perdue; impossible de revivre un tel spectacle sans l'avoir vu.

Ad multos annos pour Monseigneur
Ad multos annos pour notre école Ste-Marie.

Lisez et faites lire la Survivance

Los Angeles

Utah

Cedar City: Petite ville de 5,000 de population. Il y a de l'agriculture et quelques petites mines. On y visite la chapelle des Mormons, construite de petites pierres de toutes couleurs, ramassées dans les environs; effet non excessivement joli, mais singulier.

Mais ce qui met Cedar City populaire c'est son point d'arrêt touristique. Dans les montagnes Mormons, à l'ouest on chasse les lions de montagnes encore nombreux. Vers l'Est, Cedar City est l'entrée de ce fantatisque coin sud-est de l'Etat. La compagnie du chemin de fer, l'Union Pacifique, s'intéresse à ce qu'on visite ces fabuleux canyons. Elle fournit trains excursions de Chicago, et de Los Angeles. Près de son dépôt à Cedar City, elle a construit un hôtel relativement excellent pour telle petite ville, l'hôtel Escalente, du nom du premier blanc explorateur de l'Utah, le Rév. Père Escalente, franciscain. Et de l'hôtel, elle nous enmène en omnibus faire la tournée merveilleuse qu'on n'oublie plus.

Puisque nous nous sommes arrêtés à Cedar City pour voir les parcs, allons-y! Du 5,000 pieds d'altitude de la ville, nous montons pour 24 milles à l'altitude de 10,400 pieds. Nous sommes alors aux plagues de neige de la fin de juin. Et nous sommes au Cedar Breaks National Monument! Nous nous trouvons au haut d'un précipice, d'un large amphithéâtre taillé, dans une pente de montagne. Que de forme grotesques et fantastiques, que l'eau et le vent y ont creusé! Et chaque rayon du sous-sol découvert, présente sa couleur! C'est du jaune, du vert, du bleu, du chocolat, enfin! Le terrain est principalement rouge, tel que celui du sud de l'Utah. En ce tamphithéâtre on a compté jusqu'à 60 couleurs. Tantôt une couleur domine, tantôt c'est une autre. Cette grande taille ne put jamais être demeure de monstres, ses couleurs étant trop belles. Une loge de l'Union Pacifique est perchée pas loin du précipice pour ceux qui désirent y demeurer quelque temps.

De Cedar Breaks on se rend au Lac Navajo, lac alpin, quatre milles de Cedar Breaks. De là route nous avons perçu au pieds de la montagne, la vallée dans laquelle la petite rivière Virgin prend sa source. Pour sa taille cette petite rivière a une enviable aventure. Elle creuse le Canyon Zion, arrose le coin semi-tropique de St-Georges et s'étant dans le plus grand lac artificiel du monde, le Lac Mead de l'Ecluse Hoover (Boulder Dam).

Du Lac Navajo on s'en va au Canyon Bryce.. Ici, la nature surpasse le peintre. On ne peut croire que ces couleur sont naturelles! Le Bryce est le plus grand spectacle coloré naturel au monde. Et ses formes! Des chateaux, des cathédrales, des monstres, des personalités, connues, des bêtes, des tours, des flèches! Tout y est. Je ne pus passer grand temps a faire le beau à la loge Union Pacifique, l'amphithéâtre ni attirant continuellement. Et au clair de lune, dit-on! C'est le blanc et l'ombre qui dominent alors. Je n'ens point de lune. Et moi si lunatique! Au lieu de la lune, j'eus la peur de tomber dans ce grand fer-à-cheval.

Du Bryce on nous transporte au Canyon Zion. On y arrive en entrant dans une petite ravine, qui graduellement s'approfondit tout en devenant un terrain de plus rouge en plus rouge. Elle devient un petit canyon. Nous apercevons un tunnel, où bientôt nous entrons. Il nous semble long. Un clarté nous fait croire que sa fin approche, mais c'est une fenêtre. Quelle spectacle! Notre souffle s'enlève. Nous perdons le souffle souvent en ce coin ci de l'Utah. De cette fenêtre on ve veut plus partir. C'est trop beau! Inutile d'aller plus loin, se dit-on on ne peut surpasser. On se dit au comble. On regarde, et regarde. C'est tout rouge.

Mais, enfin, il faut continuer. Hors du tunnel, nous nous trouvons sur une route des plus tortueuse et effrayantes descendant le long du canyon. Comme tout a sa fin, nous voici au fond du canyon au bords de la petite rivière Virgin. Les murs s'élèvent de tout côtés jusqu'au ciel c'est tout rouge. On s'avance de scène en scène. On arrive dans un large espace où est l'hotel Union Pacific et ses terrains d'amusements. On s'y installe pour la nuit.

J.-R. Thibeaudeau.

Pour rire

Le gaffeur

X. . est un gaffeur célèbre. En visite chez un peintre qui l'a aimablement prié de venir voir ses dernières oeuvres, il ne peut s'empêcher de s'écrier en voyant sur un chevalet une toile inachevée et qui représente le portrait d'une dame:

— Non d'un chien, qu'elle est laide! Comment pouvez-vous peindre des femmes si laides?

Et le peintre, en souriant:

—Mais c'est ma soeur.

X. . comprend qu'il a fait une autre gaffe. Il cherche immédiatement à la réparer. Il s'écrie:

— Excusez-moi de ma bêtise. J'aurai dû m'en douter que c'était votre soeur. Elle vous ressemble étonnement.

* * *

La signature

Une jeune femme voulait toucher un chèque dans une banque. Le caissier lui demande de l'endosser. Elle ne comprenait pas ca qu'il voulait dire.

— Signez votre nom comme vous le faites sur vos lettres, explique-t-il, et je vous donnerai l'argent

Elle écrivit soigneusement alors sur le dos du chèque: "Votre agathe qui vous aime."

* * *

Jeu de mots

— Joseph, où étiez-vous hier après-midi, qu'on ne vous a pas aperçu?

— J'ai buché du bois!

— C'est faux: on vous a cherché dans toute la maison sans vous trouver.

— Je vous le répète: Monsieur, j'ai bu chez Dubois.

* * *

Il faut s'en contenter

La Dame—Je ne suis pas très satisfaite de vos références.

La Bonne — Moi non plus, mais je n'en ai pas d'autres à vous présenter.

* * *

Le temps passe

Linstitutrice interroge un jeune galopin à l'air éveillé:

— Voyons mon petit, si je dis: "Je suis belle", à quel temps est-ce?

— Certainement, au passé Madame!

* * *

Sang-froid

En Afrique. Le maréchal Pélissier gourmandant un sous-officier, lève la main sur lui pour le frapper. L'autre prend son pistolet, tire et le coup rate. Et Pélissier avec le plus grand sang-froid:

— Huit jours de salle de police pour avoir vos armes en mauvais état devant l'ennemi.

* * *

Une légende

— On dit que les blondes sont plus douces que les brunes.

— C'est de la blague, jeune homme, ma femme a été les deux et je n'ai pas, hélas! constaté la différence.

* * *

Spécialiste

— Pourquoi Mme X.. accompagne-t-elle son mari lorsqu'il va à la pêche?

— Parce que les hommes ne savent pas acheter et sont incapable de reconnaître si le poisson qu'on leur vend est frais.

Edudiants de l'Ouest à Laval

Depuis deux ans, il existe à l'Université Laval une association qui groupe les quelques trente étudiants qui viennent à Québec des provinces de l'Ouest — Manitoba, Saskatchewan, Alberta et Colombie Canadienne — pour se retremper dans le foyer canadien-français et catholique de l'Amérique, et y poursuivre leurs études universitaires. Ses débuts sont modestes, ses ambitions peut-être téméraires. Nous espérons que l'année qui commence la verra prendre de l'ampleur.

L'A.E.O.L. est essentiellement:

a) catholique: elle est destinée à travailler avec l'Eglise au triomphe du catholicisme et d'un sain nationalisme.

b) française: elle travaille pour la cause de la langue et de la culture française dans l'Ouest canadien.

c) étudiante: elle a été créée et est dirigée par les étudiants de l'Ouest à Laval dans le but de veiller d'abord à leurs propres intérêts.

d) de l'Ouest: elle a pour but de travailler dans l'intérêt de l'Ouest canadien.

Comme but général, l'Association se propose:

1—de grouper tous les étudiants actuels et anciens de l'Ouest, ceux qui y demeurent comme ceux qui sont originaires de l'Ouest mais résident à l'étranger.

2—de s'intéresser aux besoins de notre jeunesse étudiante.

3—de faciliter des contacts avec nos chefs et la collaboration de notre élite intellectuelle.

4—de donner à l'Ouest canadien des professionnels éclairés conscients de leurs responsabilités sociales.

5—d'inspirer aux membres une saine doctrine nationale.

Les "bisons" (c'est ainsi qu'on surnomme, paraît-il, les universitaires en question) se sont rendu compte qu'il y avait à Québec un groupe de "westerners" comme eux, qui, demeurant attachés à l'Ouest, sinon par des liens tangibles, du moins par le coeur ,aimeraient frayer avec leurs compatriotes exilés de l'Ouest. (Doux exil, Québec!) L'A.C.F.A. O. L. se propose donc de faciliter par ses activités sociales, les rencontres, entre gens de l'Ouest, qu'ils soient universitaires ou non.

Mais son action ne finit pas là. En plus de réunir à Québec toutes les personnes qui sont de l'Ouest ou qui y demeurent attachés, l'Association veut, pour que la famille soit complète, renouer des liens d'amitié avec les Anciens, ces plus vieux, qui, comme nous, sont venus de là-bas jusqu'à Laval, puis, leurs études terminées, sont retournés s'établir dans l'Ouest, ou se sont fixés dans d'autres régions du continent. Tous ceux-là sont nos aînés et nous voulons ne pas les perdre de vue, comme d'ailleurs nous aimerions bien qu'ils ne nous oublient pas tout-à-fait. Afin d'atteindre ce but, nous les prions d'envoyer au plutôt leur nom et leur adresse actuelle à la secrétaire de l'exécutif.

Jean de Margerie, président,
Louis Saint-Arnaud, vice-président,
Rose-Marie Fontaine, secrétaire,
81 rue Saint-Amable, Québec, P.Q.

Les jeunes libéraux se prononcent pour un drapeau et un hymne canadien

Montréal. —Au cours d'un congrès national récent, M. William Trebilcoe, 30 ans, de Winnipeg, a été élu président de la Fédération canadienne des jeunes libéraux pour les deux prochaines années. C'est un représentant de commerce. M. Trebilcoe succède à M. Charles-Arthur Duranceau, dont le terme d'office avait pris fin, et qui devient vice-président.

Au cours de ses séances, la Fédération s'est déclarée unanimement en faveur d'un drapeau et d'un hymne national exclusivement canadien, de même que d'un congé, le "Jour du Canada". Les deux résolutions furent soumises par les jeunes libéraux de Québec.

Plus de 500 délégués venant de neuf provinces — l'Ile-du-Prince-Edouard n'était pas représentée — ont assisté aux assises qui durèrent trois jours.

Le groupe a chaudement acclamé le nouveau président William Trebilcoe lorsqu'il a présenté une motion demandant qu'un comité de dix membres fut formé afin de choisir le dessin d'un drapeau canadien exclusif et . . .un hymne national canadien.

Les résolutions

Les jeunes libéraux représentant toutes les régions du pays, ont terminé hier soir au Windsor leur 3e congrès.

Ils ont adopté des résolutions, préparées par la délégation du Québec et réclamant:

1. l'adoption d'un drapeau canadien officiel sans Union Jack et sans fleurs de lis;

2. la reconnaissance de O Canada comme hymne national;

3. la nomination d'un citoyen canadien comme gouverneur général;

4. l'abolition du mot "Dominion" pour représenter le Canada;

5. la proclamation du 1er juillet comme "fête du Canada"; et

6. la continuation du contrôle des loyers jusqu'à ce que le problème du logement soit réglé.

Dans d'autres résolutions adoptées à la séance finale du congrès, hier soir, la Fédération des jeunes libéraux du Canada réclame:

1. la continuation de la politique du gouvernement fédéral d'encouragement à l'agriculture et de vente de nos produits agricoles sur les différents marchés du monde;

2. un contrôle plus sévère des compagnies de la couronne, par le gouvernement fédéral;

3. la continuation de la politique actuelle du gouvernement canadien, dans le domaine international;

4. des mesures plus efficaces de la part du gouvernement fédéral pour aider les immigrants à devenir de bons citoyens canadiens.

Jubilé d'argent de M. l'abbé Ketchen

Paroisse de l'Immaculée-Conception

Dimanche, le 23 octobre, les paroissiens de l'Immaculée-Conception ainsi que de nombreux amis, se réuniront pour fêter le 25ème anniversaire de l'ordination sacerdotale de leur dévoué et bien-aimé pasteur et curé, M. l'abbé Roméo Ketchen.

Depuis plus de 21 ans déjà, l'abbé Ketchen est curé de notre belle paroisse de l'Immaculée-Conception d'Edmonton; conscient de son devoir de pasteur, il s'est dévoué sans compter pour le troupeau qui lui était confié par le Divin Maître; guidé par une foi toujours vive et conquérante, ainsi qu'une sérénité d'esprit incessante, il sut captiver le coeur de tous ceux qui vinrent en contact avec lui. C'est pour lui témoigner leur reconnaissance et leur gratitude qu'ils se sont tous réunis dimanche.

A l'aurore de cette journée mémorable, le jubilaire célébra une grand'messe solennelle, assisté par le R.P. Nadeau, o.m.i., comme diacre, et M. l'abbé Lucien Robert, comme sous-diacre; cette messe fut chantée en parties par la grande chorale; un magnifique sermon de circonstance fut prêché par le R.P. Jean Patoine, o.m.i., curé de St-Joachim.

La bénédiction du T. S. Sacrement, à 7h.30 p.m., précéda l'ouverture d'une soirée grandiose dans la salle du Sacré-Coeur.

Des élèves du couvent des Soeurs de l'Assomption ainsi que des artistes de notre paroisse surent égayer la foule nombreuse, par leurs talents musicaux. M. Maure exprima habilement les sentiments de tous à l'endroit du jubilaire, suivi d'un court mais touchant discours par l'abbé Ketchen.

Le joli gâteau à trois étages fut dévoilé, et M. Turgeon présenta une bourse au jubilaire en témoignage de reconnaissance, de la part de tous les paroissiens et amis.

Le succès de cette incomparable journée fut assuré par le dévouement de nombreux zélateurs dont le désir de demeurer incognito ne sera point violé.

C'est le souhait sincère de tous que M. l'abbé Ketchen demeure encore de nombreuses et fécondes années au milieu de nous et que notre Père des cieux, dont il est l'humble serviteur, le bénisse et lui accorde la paix, le bonheur d'un ministère fructueux et consolant.

Moscou encourageait le Japon à attaquer

New-York. — Un an avant Pearl Harbor, sir Stafford Cripps, chancelier de l'Echiquier actuel de l'Angleterre, écrivait de Moscou que la Russie semblait encourager le Japon à faire la guerre contre les Etats-Unis. Cette découverte a été faite dans une biographie de Cripps intitulée: "Stafford Cripps, maître homme d'Etat." Ce livre a été écrit par Erio Estorick et publié par la John Day Company.

Rapport de M. Howe sur le beurre importé

Ottawa. — A la demande de M. Gordon Isnor (lib. de Halifax), le très hon. C. D. Howe, ministre du Commerce, a déposé aux Communes un rapport sur les 15,000,000 de livres de beurre importées l'hiver dernier, opération où le gouvernement perdit près de $900,000.

Le gouvernement, est-il dit dans ce rapport, a payé une moyenne de 74 cents la livre ce beurre provenant de l'Australie, du Danemark et de la Nouvelle-Zélande, afin de compenser la pénurie des marchés domestiques. Il lui en a coûté $11,511,491 et les stocks ont été distribués parmi les crémeries et les salaisons des provinces maritimes, du Québec, de l'Ontario et de la Colombie canadienne.

La plus grosse perte a été subie sur le beurre danois soit $729,000. Du Danemark, le gouvernement avait acheté 11,200,000 livres, au coût de $8,351,343. Sur les opérations australiennes, le gouvernement a perdu $74,478, et sur ses achats en Nouvelle-Zélande, $56,467.

Le beurre de l'Australie entra au pays à Vancouver, celui de la Nouvelle-Zélande à Halifax, et celui du Danemark, à Montréal, Halifax et St-Jean (N.-B.)

Obligeance

L'aviateur — Je vais me jeter de l'avion de 3,000 pieds pourvu que le parachute s'ouvre.

Le garde-magasin — S'il ne s'ouvre pas, tu viendras me trouver, je t'en donnerai un autre.

La Yougoslavie prête à libérer Mgr Stepinac

Washington. — On a confirmé de source autorisée à Washington, que la question de la libération de Mgr Stepinac, archevêque de Zagreb, actuellement emprisonné, a figuré parmi les sujets récemment discutés entre les diplomates américains et les hauts fonctionnaires du gouvernement yougoslave.

Monument de Sa Sainteté Pie XI

Cité vaticane. — On annonce que Sa Sainteté Pie XII dévoilera un monument en mémoire de son prédécesseur Pie XI, dans la basilique de Saint-Pierre, à la mi-novembre. Le Saint-Père fera un discours de circonstance.

Le monument, sculpté dans le marbre blanc, représente le pontife revêtu des insignes de sa dignité. Il sera placé dans la chapelle Saint-Sébastien, du côté droit de la basilique, près de la Pieta de Michel-Ange.

Observatoire

(suite de la page 1)

glais sera la seule langue officielle du pays en dehors de Québec.

A ceux qui viendront prétendre que l'anglais est la seule langue officielle, demandons de nous en donner la preuve par un texte explicite. Vous verrez qu'ils seront embarrassé pour répondre. Il n'en existe pas!

La conclusion est claire et simple: le français est officielle partout en Canada, l'Alberta comprise.

Le geste posé par Madame Neatby est une preuve nouvelle du caractère bilingue de notre pays. Remercions d'avoir, comme membre d'une Commission royale, posé ce geste à la face de toute la population. Elle et ses collègues méritent que l'on rende témoignage à leur largeur de vues et à leur sens profondément canadien. Le jour où un tel exemple sera suivi partout et par tous, nous connaîtrons la véritable unité et la paix au pays.

P.E.B.

A.E.B.A.

Association des Educateurs bilingues de l'Alberta
(Fondée en 1926)
CONVOCATION

Le samedi 29 octobre prochain à 1h.30 p.m., au salon paroissial de Saint-Joachim, une conférence sera donnée par le Révérend **Père M. Alcantara Dion, o.f.m.,** Docteur en Philosophie pédagogique, professeur à l'université Laval de Québec et à l'université de Montréal; membre de la Commission de coordination des programmes et des examens, membre de la Commission des Ecoles normales, membre de la Commission des études primaires supérieures au Département de l'Instruction publique de Québec; inscrit au Who's Who.

* * *

Nos instituteurs et institutrices spécialement d'Edmonton et des environs ne manqueront pas d'assister à la conférence qui aura pour sujet:

"La Survivance catholique et française"

Toutes les personnes qui s'intéressent à l'éducation sont aussi les bienvenues. Après la conférence le Rév. Père sera à la disposition des personnes qui désireraient l'interroger sur les problèmes pédagogiques.

La politique fédérale

Le budget a été présenté à la Chambre des Communes

par la British United Press

La principale nouvelle parvenue de la capitale fédérale ces derniers jours est sans doute le budget présenté par le ministre des finances, l'hon. Douglas Abbott.

Le Canadien moyen aura maintenant l'avantage de profiter d'une baisse d'environ un sou le gallon pour l'huile à chauffage puisque le gouvernement fédéral a aboli sa taxe de vente sur ce produit.

De plus, les citoyens de la Colombie canadienne et des maritimes auront du cidre de pommes plus abondamment. Enfin, les spéculateurs pourront profiter d'une plus grande exemption sur les revenus qu'ils retirent des dividendes sur les valeurs de bourses.

Ces trois réductions de taxes ont été ajoutées à celles qui avaient été annoncées dans le discours du budget du mois de mars dernier et que le gouvernement veut faire approuver maintenant par le parlement. Le gouvernement maintient toutes les réductions de taxes annoncées au mois de Mars.

On se souvient que le gouvernement avait alors réduit l'impôt sur le revenu dans la moyenne de 32 pour cent et il avait rayé de la liste des personnes payant l'impôt environ 750,000 Canadiens grâce à la hausse des exemptions pour les célibataires et des personnes mariées. Le gouvernement avait aussi aboli les taxes sur les bonbons, les liqueurs douces sur les billets de transport, les télégrammes et les cablogrammes. Il avait également réduit les taxes sur une foule d'autres marchandises et services.

Le discours que vient de prononcer le ministre des finances contient également des nouvelles encourageantes sur le développement de notre commerce d'exportation et d'importation.

Les critiques de l'opposition ont attaqué ce passage du discours de jeudi soir dernier en disant que le gouvernement ne fait rien pour régler la crise économique et commerciale.

Les députés libéraux se disent cependant satisfaits du budget qui sera sans doute approuvé par une très forte majorité.

Un bill a aussi fait une grande sensation aux Communes. Il s'agit des bills pour accorder le divorce à des couples demeurant dans la province de Québec.

Certains députés prétendent que le parlement perd trop de temps avec les cas de divorce de la province de Québec. D'autre part, les députés catholiques s'opposent systématiquement au divorce.

Les conservateurs poursuivent leur lutte au projet gouvernemental de demander l'autorisation pour le gouvernement fédéral d'amender la constitution canadienne sur les questions qui tombent sous la juridiction du gouvernement fédéral. Les conservateurs disent que le gouvernement devrait convoquer une conférence fédérale-provinciale pour discuter à fond le problème de la constitution.

On se souvient que le gouvernement fédéral a convoqué les provinces à une conférence fédérale provinciale mais seulement pour discuter les moyens d'amender la constitution sur les problèmes sous la juridiction provinciale.

La politique internationale

La Russie subit une défaite à la Société des Nations

de la British United Press

La Russie a subi une grande défaite aux Nations unies lorsque l'Assemblée générale a élu Yougoslavie, contre la Tchécoslovaquie, au conseil de sécurité.

Moscou avait exercé de fortes pressions pour assurer l'élection de la Tchécoslovaquie. La veille même du vote, le ministre des affaires étrangères soviétiques, M. Vichinsky, avait annoncé que son pays n'accepterait pas la nomination de la Yougoslavie au conseil de sécurité. Certains observateurs ont même cru que la Russie se retirerait des Nations unies en cas de la nomination de la Yougoslavie mais il semble bien maintenant que la Russie n'en faire rien, ne serait-ce que pour garder le moyen qui lui est offert de répandre sa propagande à travers le monde.

Fait étrange cependant, la déclaration menaçante de M. Vichinsky à la veille du vote a eu une influence contraire à celle que le représentant de Moscou voulait exercer. Certains pays qui étaient restés indécis jusqu'alors furent mécontents de cette menace et ont décidé de voter pour la Tchécoslavaquie. Il est aussi probable que l'appel poli de la Yougoslavie lui a valu beaucoup plus de votes que les menaces à peine voilées de Vichinsky. Les Yougoslaves n'ont pas manqué de faire remarquer que M. Vichinsky disait en somme qu'aucune nation slave ne pourrait être nommée au conseil de sécurité sans le consentement de la Russie.

L'Angleterre a voté en faveur de la Tchécoslavaquie mais son représentant a défendu le droit pour la Yougoslavie de poser sa candidature. Sir Alexander Cadogan a aussi défendu le droit des Etats-Unis et de n'importe quel autre pays de soutenir la candidature de la Yougoslavie.

M. Vichinsky a prétendu que l'élection de la Yougoslavie brise une sorte d'accord à l'amiable conclu à Londres sur la formation du conseil de sécurité.

Il a cependant reçu un démenti péremptoire qui fait autorité.

M. Adelai Stevenson, un Américain qui aidé à préparer l'accord à l'amiable auquel M. Vichinsky fait allusion et il a réfuté les prétentions du délégué russe.

M.Stevenson a rappelé que la Russie avait d'abord voulu que l'élection des membres non permanents du conseil de sécurité soit une véritable farce. Il proposait par exemple que les trois grandes puissances nomment chacune deux pays pour les mandats de deux ans. Les puissances occidentales ont immédiatement rejeté ce plan.

On s'est ensuite entendu pour partager la représentation au conseil de sécurité sur une base géographique. M. Stevenson nie cependant qu'on ait convenu que les pays compris dans une zone déterminée devaient choisir eux-mêmes le membre qui représenterait cette zone au conseil. Il nie également que les pays ne peuvent pas poser leurs candidatures en dehors de cet accord à l'amiable, indépendamment, ou que les puissances et les autres pays soient tenus de voter pour un candidat déterminé.

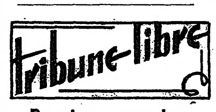
En fait, le cas qui vient de se produire a un précédent.

En 1947, le bloc soviétique avait proposé l'Ukraine comme membre du conseil de sécurité. Les Etats-Unis avaient alors proposé la Tchécoslovaquie non encore entièrement dominée par les communistes à cette époque. La Tchécoslovaquie a retiré sa candidature et au moment du vote, les Etats-Unis ont accordé leur voix à l'Inde.

D'ailleurs, même si la tradition s'était établie, il ne serait pas opportun pour la Russie de quitter les Nations unies en ce moment. La plainte portée contre elle par la Yougoslavie doit être discutée prochainement et alors Moscou ne pourrait pas défendre et elle ne pourrait s'attirer des sanctions de la part des Nations unies.

De plus, la Russie espère obtenir une autre voix au conseil de sécurité lorsque le régime communiste de Chine sera reconnu et admis aux Nations unies.

De plus, si la Russie se retirait de l'organisme de paix, immédiatement on admettrait des pays hostiles à Moscou comme l'Italie, l'Allemagne occidentale, le Portugal, l'Irlande et d'autres pays reconnus pour leur tendances démocratiques.



Pensions pour les invalides

Matane, 8 octobre

Depuis l'ouverture de la première session du vingt-et-unième Parlement, les Canadiens ont les yeux tournés vers Ottawa, et sont très heureux de voir que notre nouveau gouvernement fédéral semble avoir la ferme détermination de nous affranchir d'un pays qui nous coûte trop cher, et dont nous n'avons plus besoin de la tutelle. En acheminant notre pays vers son indépendance totale, le gouvernement St.-Laurent écrira une belle page dans l'histoire de notre Canada. Et je crois que c'est le voeu de tout Canadien bien pensant, qu'il se trouve enfin des hommes capables de faire comprendre aux Anglais que nous sommes maintenant une nation adulte, et que nous pouvons voler de nos propres ailes.

La population canadienne et particulièrement les invalides doivent des félicitations à M. Maurice Boisvert, député libéral de Nicolet, Yamaska, qui, en proposant l'adresse en réponse au discours du trône a bien voulu signaler l'urgente nécessité d'établir un système de pension pour les invalides nécessiteux. "La gratitude de l'Etat réparerait dans une bien mince mesure, pour eux, l'ingratitude de la vie", disait-il avec tant d'à-propos.

Eh oui! et j'ajouterais qu'elle adoucirait bien des misères imméritées.

Mon travail en faveur des invalides indigents m'a permis de connaître non sans un pincement de coeur, la détresse le désarroi, de cette classe sociale, de ces pauvres déshérités du sort qui, dans la souffrance physique, morale et matérielle, ne savent où donner de la tête.

Souhaitons donc que la suggestion du député de Nicolet-Yamaska soit accueillie favorablement aux Communes, afin qu'un système de pension pour les invalides nécessiteux soit établi aussitôt que possible; ainsi aucune doctrine subversive n'aura prise sur ces malheureux, et ce sera une bonne barrière au communisme qu'on dit être la philosophie du désespoir.

Nos invalides ont confiance en nos gouvernants chrétiens et démocrates, et espèrent qu'ils sauront leur faire justice dans un avenir rapproché.

Emmanuel Duguay.

la Survivance est l'organe des Canadiens français de l'Alberta.

Noms des gagnants

Tirage hebdomadaire en faveur des abonnés dont l'abonnement est en règle.

Gagnants de cette semaine:

E. Normandeau,
Montréal, P.Q.

Ernest Le Boeuf,
Saint-Paul, Alta.

C.-H. Hamel,
Lac-la-Biche, Alta.

Elphège Bédard,
Englesham, Alta.

Chacun de ces gagnants recevra un joli chapelet (valeur de $0.75).

Lisieux Canadien

Dimanche le 2 octobre fut une journée très édifiante au Sanctuaire de Ste-Thérèse de l'Enfant-Jésus à Lisieux, Saskatchewan.

Une foule immense, particulièrement imposante par la variété des nationalités représentées, envahissait l'église dès les premières heures du matin.

Un grand nombre de pèlerins viennent de très loin: Montréal, Vancouver, Winnipeg, Regina et des Etats-Unis.

Cinq prêtres furent continuellement occupés à entendre les confessions jusqu'à l'heure de la grand'messe solennelle.

Le beau spectacle de communions très nombreuses fit naître une émotion réellement communicative.

A la grand'messe, Son Exc. Mgr Lemieux revenu dernièrement de son voyage "ad limina", nous raconta ses impressions sur les grands pèlerinages de Fatima, de Lourdes et de Lisieux.

Ce qui frappe le visiteur de Lisieux, France, c'est la Basilique et le Monastère de la "Petite Thérèse" qui se dressent intacts au milieu de destructions et de ruines désolantes causées par les bombardements de juin 1944.

A l'issue de la grand'messe, Son Excellence, Mgr Lemieux, nous causa une très grande surprise: ce fut celle de décerner une décoration papale à une de nos co-paroissiennes, Mlle Rose-Hélène Beauregard.

Mlle Beauregard a reçu la médaille "Bene Merenti" qui lui a été décernée par Sa Sainteté le Pape Pie XII, en reconnaissance de son mérite dans le domaine de l'apostolat laïc, et à cause de ses activités apostoliques envers les oeuvres charitables et religieuses, auxquelles elle s'est dévouée depuis quarante ans.

Mlle Beauregard née à St-Damasse, fit ses études à la Maison Mère des S.S. de la Présentation de Marie. Elle a enseigné pendant quelques années dans sa paroisse natale et est venue ensuite dans l'Ouest où elle s'est dévouée pour les Missions et pour l'Eglise.

Elle jouit de la considération de tous et ses amis tant de l'Est que de l'Ouest se réjouiront avec elle de cette décoration papale.

Comme d'habitude, au pèlerinage annuel de Lisieux, Sask, la cérémonie de l'après-midi fut des plus émouvantes.

Le Rév. Père Gagnon, recteur du collège de Gravelbourg, nous édifia par sa prédication, en français et en anglais.

Puisse "La Petite leur" nous jeter en abondance de ses plus belles roses de grâces.

(Communiqué)

Exposition pour l'année sainte

Un Comité, présidé par Monsieur le Chanoine Roch Rochette, supérieur du Petit Séminaire de Québec, s'est réuni, mercredi matin, aux bureaux du Comité Diocésain de l'Action Catholique Québec, afin de jeter les bases d'un travail destiné à assurer la participation du Canada à une vaste Exposition qui sera tenue à Rome pendant l'Année Sainte. Cette Exposition portera sur les domaines les plus variés de l'activité catholique dans les différents pays: presse, cinéma, organisations professionnelles, radio, théâtre, littérature, musique, législation, loisirs et sports, Action Catholique, éducation, bibliothèques, etc. Dans chacun de ces secteurs, des spécialistes seront chargés de recueillir des publications photographies et toute documentation pouvant figurer avec avantage à l'Exposition de cette envergure. On compte terminer tout le travail de cueillette de matériel canadien d'ici la fin d'octobre et l'expédier à Rome avant la fin de novembre. Le secrétariat général de l'organisation a été établi à 3, boulevard Charest, Québec. Les institutions, organisations et personnes intéressées à faire parvenir de la documentation pour cette Exposition sont priés d'expédier leurs envois au secrétariat avant le 20 octobre. On adresse toute documentation comme suit:

Comité Canadien pour l'Exposition de l'Année Sainte (secteur français)
a/s de M. l'abbé David Lambert, ptre,
3, boulevard Charest, Québec.

Ottawa. — Voici les dates à retenir concernant les nouveaux changements fiscaux annoncés dans le discours de l'hon. M. Abbott:

Abolition de la taxe de vente de 8 p. 100 sur les huiles à chauffage: hier soir.

Réduction de moitié de la taxe de 50 cents le gallon sur les cidres et les vins: hier soir.

Extension du crédit de 10 p. 100 sur les dividendes d'actions de toutes classes: 1er janvier 1949.